



**RAPPORTS
SPÉCIFIQUES**



**POLYTECHNIQUE
MONTRÉAL**

UNIVERSITÉ
D'INGÉNIERIE

POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

ANNÉE FINANCIÈRE 2021-2022

RAPPORTS SPÉCIFIQUES

Rapports déposés à l'Assemblée nationale, à la Commission permanente de l'Éducation, au ministère de l'Enseignement supérieur conformément à l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*



Le 31 octobre 2022

Madame Paméla Garcia Cournoyer
Directrice des politiques, de la planification et de la veille
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 11^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Transmission des rapports spécifiques de l'année financière 2021-2022

Madame Cournoyer,

Comme requis par l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, vous trouverez ci-joint les rapports spécifiques de l'année financière 2021-2022 suivants :

1. Les états financiers, constitués aux fins des présentes des pages 1A à 4 et des annexes 1 à 4 du *Système d'information financière des universités* (SIFU) pour l'année 2021-2022;
2. L'état de traitement des membres du personnel de direction;
3. Le rapport sur la performance inclut toutes les redditions de comptes associées comme indiqué dans la lettre de madame Nathalie Parenteau, la sous-ministre adjointe, le 19 juillet 2022 :
 - 3.1 Les taux de réussite, par secteur disciplinaire, pour chaque grade universitaire
 - 3.2 La durée moyenne des études, par secteur disciplinaire, pour l'obtention d'un grade universitaire
 - 3.3 Les mesures prises pour l'encadrement des étudiants
 - 3.4 Les programmes d'activités de recherche
 - 3.5 Grille des indicateurs (annexe 4)
 - 3.6 Règles budgétaires applicables à Polytechnique pour 2021-2022 (annexe 5) :
 - 3.6.1 Règle budgétaire 2.1.15.1 : Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire – volet 1 : *Consolider les services de RAC*
 - 3.6.2 Règle budgétaire 2.1.22.3 : Mandats stratégiques – volet 3 : *Soutien aux initiatives avec les entreprises privées*
 - 3.6.3 Règle budgétaire 2.1.27 : Créneaux d'expertise
Volet 1 : *Favoriser le rapprochement entre les universités et les milieux socioéconomiques afin contribuer à l'innovation dans le domaine du génie*
Volet 2 : *Atténuer la rareté de main-d'œuvre dans les domaines du génie et de l'informatique*
Volet 3 : *Attirer les étudiants internationaux dans les programmes de 2e cycle en génie et les retenir*
4. Le rapport sur les perspectives de développement

Nous espérons le tout conforme et nous vous prions d'agréer, madame Cournoyer, nos salutations distinguées.

La directrice générale,

Maud Cohen, ing., FIC, MBA, ASC

Le directeur de l'administration et des ressources,

Serge Striganuk, Ph.D.

Direction générale

Pavillon Principal
Téléphone : 514 340-4943
Télécopieur : 514 340-4600
Courriel : direction.generale@polymtl.ca

Adresse postale

C.P. 6079, succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) Canada H3C 3A7
www.polymtl.ca

Campus de l'Université de Montréal
2900, boul. Édouard-Montpetit
2500, chemin de Polytechnique
Montréal (Québec) Canada H3T 1J4

TABLE DES MATIÈRES

- 1) LES ÉTATS FINANCIERS (9 pages)
- 2) L'ÉTAT DE TRAITEMENT DES MEMBRES DU PERSONNEL DE DIRECTION (9 pages)
- 3) LE RAPPORT SUR LA PERFORMANCE (40 pages)
- 4) LE RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT (8 pages)

**POLYTECHNIQUE MONTRÉAL
ANNÉE FINANCIÈRE 2021-2022**

ÉTATS FINANCIERS

OCTOBRE 2022

Ecole Polytechnique
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
au 30 avril 2022
en \$

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	989 776	18 482 610	49 091 943	-	339 919		68 904 248	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	805 400	-	-	-	-		805 400	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	46 751	-	-	-	-		46 751	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	15 684 999	---	---	---	---		15 684 999	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	1 604 672	---	---	---	---		1 604 672	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	3 049 143	20 463 124	1 454 210	-	-		24 966 478	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	10 094 937	54 546 190	-	-	-	(64 641 127)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	447 269	106 491	-	-	-		553 760	10
11	Stocks (075)	s/o	37 176	-	---	-	-		37 176	11
Total de l'actif court terme			32 760 125	93 598 416	50 546 153	-	339 919	(64 641 127)	112 603 485	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-		-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	-	24 413 288	-	-		24 413 288	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	-	-	2 584 328	-	-		2 584 328	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	-	-		-	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-		-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	284 831 150	---	---		284 831 150	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-		-	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-		-	20
21	TOTAL DE L'ACTIF		32 760 125	93 598 416	362 374 919	-	339 919	(64 641 127)	424 432 251	21

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF										
	Passif à court terme									
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205)	Note#4 (annexe 20)	-	-	8 261 754	-	-	-	8 261 754	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	---	---	---	---	-	-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	17 622 572	4 045 065	---	-	-	-	21 667 637	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	7 676 747	2 227 395	4 324 841	-	-	-	14 228 983	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	778 743	-	---	---	-	-	778 743	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	87 325 956	-	-	(0)	-	87 325 956	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	-	-	16 045 213	-	-	-	16 045 213	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	-	-	64 466 127	-	175 000	(64 641 127)	-	32
	Total du passif à court terme		26 078 063	93 598 416	93 097 934	-	175 000	(64 641 127)	148 308 286	
	Passif à long terme									
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	61 117 100	-	-	-	-	-	61 117 100	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	-	-	158 471 436	-	-	-	158 471 436	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	-	71 091 775	---	---	-	71 091 775	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	2 674 705	-	-	-	2 674 705	38
39	TOTAL DU PASSIF		87 195 163	93 598 416	325 335 850	-	175 000	(64 641 127)	441 663 301	39
SOLDES DE FONDS ¹										
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	24 524 402	-	7 936 478	-	-	-	32 460 880	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	-	164 919	-	164 919	41
42	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(78 959 440)	---	---	---	---	-	(78 959 440)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	29 102 591	---	---	-	29 102 591	45
46	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(54 435 038)	-	37 039 069	-	164 919	-	(17 231 050)	46
47	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		32 760 125	93 598 416	362 374 919	-	339 919	(64 641 127)	424 432 251	47

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ecole Polytechnique
État des produits
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	17 569 371	---	---	---	---	17 569 371	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	9 153 118	---	---	---	---	9 153 118	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	330 349	---	---	---	---	330 349	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	369 113	---	---	---	---	369 113	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	s/o	13 623 743	---	---	---	---	13 623 743	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	-	---	---	---	---	-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	566 237	---	---	---	---	566 237	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	8 906 544	---	---	---	---	8 906 544	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	275 458	-	---	-	-	275 458	9
10	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		50 793 935	-	-	-	-	50 793 935	10
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe-5	127 146 748	1 084 439	4 792 690	---	---	133 023 877	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	-	10 241 069	-	-	-	10 241 069	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	5 570 695	34 896 441	-	-	-	40 467 136	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	454 425	6 044 054	-	-	-	6 498 480	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	-	---	---	-	15
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:								
16	Ministère (530)	s/o	---	---	11 958 554	---	---	11 958 554	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	762 792	---	---	762 792	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	5 486 128	---	---	5 486 128	18
19	Autres (533)	s/o	---	---	1 378 834	---	---	1 378 834	19
20	TOTAL DES SUBVENTIONS		133 171 869	52 266 003	24 378 998	-	-	209 816 870	20
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	531 138	-	-	-	2 270	533 407	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	-	---	-	-	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	645 000	(0)	-	-	-	645 000	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	-	30 405 494	-	-	-	30 405 494	25
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-	-	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	-	---	---	-	27
28	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	6 061 346	---	---	---	---	6 061 346	28
29	Ventes externes (460)	s/o	2 929 247	-	(0)	---	-	2 929 247	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1 241 681	565 356	67 909	-	-	1 874 946	30
31	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		11 408 411	30 970 850	67 909	-	2 270	42 449 440	31
32	TOTAL DES PRODUITS		195 374 215	83 236 853	24 446 907	-	2 270	303 060 245	32

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masse salariale								1
2	Direction	s/o	7 284 731	305 230	---	---	---	7 589 962	2
3	Gérance	s/o	6 593 947	338 034	---	---	---	6 931 981	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	43 559 476	4 000 288	---	---	---	47 559 764	4
5	Chargés de cours	s/o	12 364 151	29 447	---	---	---	12 393 598	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	1 757 665	10 999 890	---	---	---	12 757 555	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	2 094 467	1 163 113	---	---	-	3 257 580	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	17 999 012	1 399 108	---	---	-	19 398 120	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	10 154 351	705 524	---	---	-	10 859 875	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	7 166 689	270 855	---	---	---	7 437 544	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	7 629 641	-	---	---	---	7 629 641	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	27 550 177	5 131 801	---	---	-	32 681 978	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	(6 136)	-	---	---	-	(6 136)	13
14	TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX		144 148 172	24 343 292	-	-	-	168 491 464	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	(193 200)	---	---	---	---	(193 200)	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	149 191	236	---	---	-	149 427	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	198 213	6 446 666	---	---	-	6 644 880	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	538 173	24 715	---	---	-	562 888	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	719 479	806 845	---	---	-	1 526 323	19
20	Bourses (735)	s/o	10 064 428	25 078 517	---	---	-	35 142 945	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	4 190 207	8 905 204	-	-	-	13 095 411	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	5 215 001	3 813 902	---	---	-	9 028 903	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	165 615	-	---	---	-	165 615	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	6 163 404	5 467 190	-	---	-	11 630 593	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	1 382 549	100 309	---	---	-	1 482 858	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	3 348 580	217 524	(0)	---	-	3 566 104	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	1 442 180	104 851	---	---	-	1 547 031	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	293 524	81 078	---	---	-	374 602	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	4 008 591	---	---	---	4 008 591	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-	-	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	-	-	---	---	-	-	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	697 044	---	---	697 044	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	348 760	291	4 792 690	-	-	5 141 741	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-	-	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---	---	-	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	23 349 322	---	---	23 349 322	36
37	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	535 780	2 378 607	142 204	-	-	3 056 591	37
38	TOTAL DES AUTRES CHARGES		34 561 883	57 434 526	28 981 260	-	-	120 977 669	38
39	Ventes internes (878) ²	s/o	(1 628 528)	-	---	---	-	(1 628 528)	39
40	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	s/o	169 493	1 459 035	-	-	-	1 628 528	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	-	-	-	-	41
42	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents		33 102 848	58 893 561	28 981 260	-	-	120 977 669	42
43	TOTAL DES CHARGES		177 251 020	83 236 853	28 981 260	-	-	289 469 133	43
44	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		18 123 195	-	(4 534 352)	-	2 270	13 591 112	44

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

		Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		(54 836 425)	-	31 539 615	-	162 649	-	(23 134 160)	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11	-	-	-	-	-	-	-	2
3	Solde de fonds redressé		(54 836 425)	-	31 539 615	-	162 649	-	(23 134 160)	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	195 374 215	83 236 853	24 446 907	-	2 270	-	303 060 245	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	177 251 020	83 236 853	28 981 260	-	-	-	289 469 133	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		18 123 195	-	(4 534 352)	-	2 270	-	13 591 112	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	s/o	(7 688 000)	---	---	---	---	---	(7 688 000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	-	-	10 033 806	-	-	-	10 033 806	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	10 033 806	-	-	-	-	-	10 033 806	11
12	Sous-total		401 388	-	5 499 454	-	2 270	-	5 903 112	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(54 435 036)	-	37 039 069	-	164 919	-	(17 231 048)	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS²

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	24 524 402		7 936 478				32 460 880	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---		164 919		164 919	15
16	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(78 959 440)	---	---	---	---		(78 959 440)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---		---		-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---		---		-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	29 102 591	---	---		29 102 591	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(54 435 038)	-	37 039 069	-	164 919	-	(17 231 050)	20

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ces montants doivent être saisis manuellement.

École Polytechnique
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en \$

Annexe 1

		Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	17 569 371	---	-	---	-	---	---		17 569 371	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	9 153 118	---	---	---	---		9 153 118	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	---	---	330 349	---	---	---	---		330 349	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du fo	---	---	369 113	---	---	---	---		369 113	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglés (406)	-	---	13 623 743	---	-	---	---		13 623 743	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	-	---	-	---	-	---	---		-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	-	---	-	---	566 237	---	---		566 237	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	-	-	6 135 317	-	-	2 771 226	-		8 906 544	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	-	-	267 761	7 698	-	-	-		275 458	9
10	Total des produits provenant des étudiants	17 569 371	-	29 879 402	7 698	566 237	2 771 226	-	-	50 793 935	10
11	Subventions du Ministère (515)	-	-	120 761 978	---	5 565 770	819 000	---		127 146 748	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 427)	-	-	-	-	-	-	-		-	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	5 570 695	-	-	-	-		5 570 695	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	72 489	-	279 237	-	102 700	-	-		454 425	14
15	Total des subventions	72 489	-	126 611 910	-	5 668 470	819 000	-	-	133 171 869	15
16	Intérêts et dividendes (435)	---	---	531 138	---	-	-	-		531 138	16
17	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---		-	17
	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	---	-	-	-		-	0
1	Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	-	-	475 000	170 000	-		645 000	1
2	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	-	-	-	-	-	-	-		-	2
3	Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	---		-	3
4	Recouvrement des coûts indirects (465)	2 499 957	-	3 561 389	---	-	-	-		6 061 346	4
5	Ventes externes (460)	876 291	-	209 855	119 715	589 975	-	1 133 411		2 929 247	5
6	Autres produits (466, 470)	920 658	-	278 687	-	42 336	-	-		1 241 681	6
7	Total des produits autres	4 296 906	-	4 581 069	119 715	1 107 310	170 000	1 133 411	-	11 408 411	7
8	TOTAL DES PRODUITS	21 938 766	-	161 072 381	127 413	7 342 017	3 760 226	1 133 411	-	195 374 215	8

Ecole Polytechnique
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en \$

Annexe 2

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
1	Masse salariale									1	
2	Direction	2 781 319	306 584	2 986 155	649 395	409 308	151 970	-	7 284 731	2	
3	Gérance	1 874 040	1 018 658	2 166 294	1 152 392	49 372	223 678	109 514	6 593 947	3	
4	Enseignants-chercheurs	42 092 629	-	303 435	-	1 163 412	-	-	43 559 476	4	
5	Chargés de cours	12 156 706	-	-	3 623	203 822	-	-	12 364 151	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 444 760	13 492	51 101	-	247 785	526	-	1 757 665	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	1 102 941	-	155 886	-	747 529	88 112	-	2 094 467	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	4 284 872	3 375 736	7 375 427	804 570	1 468 624	689 783	-	17 999 012	8	
9	Personnel de soutien technique	5 142 159	2 459 691	2 026 143	294 881	157 639	73 838	-	10 154 351	9	
10	Personnel de soutien de bureau	4 020 786	417 743	2 200 439	238 898	115 147	135 541	38 136	7 166 689	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	39 495	-	184 232	7 063 731	-	-	342 184	7 629 641	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	16 939 673	2 057 471	4 204 331	2 807 181	1 041 733	368 146	131 643	27 550 177	12	
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	(3 777)	(470)	(1 197)	(508)	(104)	(80)	-	(6 136)	13	
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	91 875 603	9 648 905	21 652 244	13 014 163	5 604 267	1 731 514	621 476	-	144 148 172	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	(193 200)	(193 200)	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	149 191	-	-	-	-	-	-	149 191	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	196 213	-	-	-	2 000	-	-	198 213	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	75 483	14 173	410 922	21 113	16 242	240	-	538 173	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	431 305	5 646	209 006	7 138	64 618	1 612	155	719 479	19	
20	Bourses (735)	8 419 710	-	12 075	-	519 343	1 113 300	-	10 064 428	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	(514 495)	40 040	2 012 456	106 928	561 228	1 984 050	-	4 190 207	21	
22	Fournitures et matériel (745)	2 012 483	1 260 717	595 205	766 590	290 746	50 340	238 920	5 215 001	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	18 977	-	-	-	146 638	165 615	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	1 041 345	396 526	2 076 101	1 870 780	670 898	69 417	38 337	6 163 404	24	
25	Volumes et périodiques (750)	231 241	1 111 788	33 367	750	5 346	58	-	1 382 549	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	337 672	401 267	115 014	2 399 212	(37 409)	(0)	132 825	3 348 580	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	7 632	28 661	18 496	1 181 601	205 789	-	-	1 442 180	27	
28	Location-exploitation (830)	88 585	119 941	9 397	44 625	9 717	-	21 259	293 524	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	-	-	-	-	-	-	-	-	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	258	3	341 595	-	1 054	3	5 847	348 760	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	33	
34	Autres charges (860, 870)	256 001	-	279 779	-	-	-	-	535 780	34	
35	Total des charges autres	12 732 627	3 378 762	6 132 388	6 398 738	2 309 571	3 219 019	583 980	(193 200)	34 561 883	35
36	Ventes internes (878)	(1 487 581)	-	-	(0)	(89 570)	-	(51 377)	(1 628 528)	36	
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	103 402	1 881	47 642	14 082	(4 736)	5 136	2 085	169 493	37	
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	38	
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	11 348 448	3 380 643	6 180 030	6 412 820	2 215 265	3 224 155	534 688	(193 200)	33 102 848	39
40	TOTAL DES CHARGES	103 224 051	13 029 548	27 832 274	19 426 982	7 819 532	4 955 668	1 156 164	(193 200)	177 251 020	40

École Polytechnique
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en \$

Annexe 3

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
3	-	-	-	-	-	-	-	1 084 439	-	-	-	1 084 439	3
4	-	-	9 949 030	-	-	-	284 567	7 472	-	-	-	10 241 069	4
5	-	-	34 896 441	-	-	-	-	-	-	-	-	34 896 441	5
6	-	-	6 000 415	-	-	-	43 639	-	-	-	-	6 044 054	6
7	-	-	50 845 886	-	-	-	328 206	1 091 911	-	-	-	52 266 003	7
8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
9	---	---	---	---	-	---	---	---	---	---	-	-	9
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10
11	-	-	(0)	-	-	-	0	-	-	-	-	(0)	11
12	-	-	27 613 177	-	-	-	2 792 317	-	-	-	-	30 405 494	12
13	---	---	---	---	-	---	---	---	---	---	-	-	13
14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14
15	-	-	565 356	-	-	-	-	-	-	-	-	565 356	15
16	-	-	28 178 533	-	-	-	2 792 317	-	-	-	-	30 970 850	16
17	-	-	79 024 419	-	-	-	3 120 523	1 091 911	-	-	-	83 236 853	17

École Polytechnique
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2022
en \$

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Masse salariale											1
2	Direction	-	-	305 230	-	-	-	-	-	-	305 230	2
3	Gérance	-	-	211 109	-	-	-	-	-	-	338 034	3
4	Enseignants-chercheurs	-	-	3 942 788	-	-	-	57 500	-	-	4 000 288	4
5	Chargés de cours	-	-	22 287	-	-	-	-	7 160	-	29 447	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	10 669 604	-	-	-	329 524	762	-	10 999 890	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	-	-	1 021 859	-	-	-	45 101	96 153	-	1 163 113	7
8	Personnel professionnel non enseignant	-	-	211 284	-	-	-	941 817	246 006	-	1 399 108	8
9	Personnel de soutien technique	-	-	704 715	-	-	-	809	-	-	705 524	9
10	Personnel de soutien de bureau	-	-	82 891	-	-	-	45 378	142 586	-	270 855	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	-	-	4 588 796	-	-	-	403 427	139 578	-	5 131 801	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	-	-	21 760 564	-	-	-	1 950 483	632 245	-	24 343 292	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	236	-	-	-	-	-	-	236	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	-	-	6 398 973	-	-	-	47 693	-	-	6 446 666	16
17	Formation et perfectionnement (710)	-	-	23 924	-	-	-	791	-	-	24 715	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	-	-	582 748	-	-	-	223 110	986	-	806 845	18
19	Bourses (735)	-	-	24 033 967	-	-	-	731 850	312 700	-	25 078 517	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	-	-	9 286 519	-	-	-	(438 291)	56 976	-	8 905 204	20
21	Fournitures et matériel (745)	-	-	3 628 720	-	-	-	181 162	4 020	-	3 813 902	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	-	-	4 964 830	-	-	-	421 296	81 064	-	5 467 190	23
24	Volumes et périodiques (750)	-	-	100 269	-	-	-	-	40	-	100 309	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	-	-	216 998	-	-	-	(3 354)	3 880	-	217 524	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	-	-	103 173	-	-	-	1 679	-	-	104 851	26
27	Location exploitation (830)	-	-	77 229	-	-	-	3 850	-	-	81 078	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	-	-	4 008 591	-	-	-	-	-	-	4 008 591	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	-	-	291	-	-	-	-	-	-	291	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33
34	Autres charges (860, 870)	-	-	2 378 607	-	-	-	-	-	-	2 378 607	34
35	Total des charges autres	-	-	55 805 074	-	-	-	1 169 787	459 665	-	57 434 526	35
36	Ventes internes (878)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	-	-	1 458 782	-	-	-	254	-	-	1 459 035	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	-	-	57 263 855	-	-	-	1 170 040	459 665	-	58 893 561	39
40	TOTAL DES CHARGES	-	-	79 024 419	-	-	-	3 120 523	1 091 911	-	83 236 853	40

**POLYTECHNIQUE MONTRÉAL
ANNÉE FINANCIÈRE 2021-2022**

**L'ÉTAT DU TRAITEMENT
DES MEMBRES DU
PERSONNEL
DE DIRECTION**

OCTOBRE 2022

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement (ci-après « l'état du traitement ») de Corporation de l'École Polytechnique de Montréal (ci-après « l'université ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2022.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2021-2022*.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2021-2022*. L'état du traitement a été préparé afin de permettre à l'université de répondre aux exigences des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1). En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'université et au ministère de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2021-2022*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'université.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris

toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal,
Le 29 septembre 2022

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A131601

Nom de l'établissement :

École Polytechnique de Montréal (976002)

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

État du traitement 2021-2022
requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la
Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

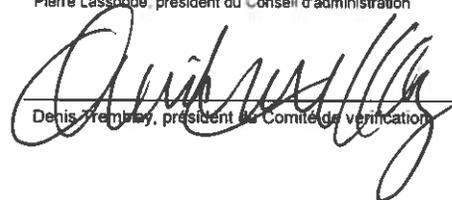
DATE: Le 29 septembre 2022

ADMINISTRATEUR:



Pierre Lassonde, président du Conseil d'administration

ADMINISTRATEUR:



Denis Tremblay, président du Comité de vérification

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

État du traitement 2021-2022 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom de l'établissement : **École Polytechnique de Montréal**

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure et valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)					Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés	
							Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaire de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale	Allocations et frais remboursés - Nbre de mois dans la fonction	Allocations et frais remboursés - Valeur (\$)
Savard	Gilles	Directeur général	REC	Oui	7,0	0 %	260 797	21 386	282 183	0	0	7	0
Bertrand	François	Directeur général adjoint et Directeur de la formation et de la recherche	RA	Non	7,0	0 %	241 662	4 258	245 920	0	0	7	537
Maurice	Luc	Secrétaire général	SG	Non	12,0	0 %	202 252	5 873	208 125	0	0	12	920
Baptiste	Pierre	Directeur des affaires académiques et de l'expérience étudiante	VR	Oui	5,0	0 %	233 502	1 769	235 271	0	0	5	622
Chamberland	Steven	Directeur de l'Administration et des ressources	VR	Non	1,0	0 %	227 348	344	227 692	0	0	1	0
Striganuk	Serge	Directeur de l'Administration et des ressources	VR	Non	11,0	0 %	227 348	583	227 931	0	0	11	893
Bertrand	François	Directeur de la Recherche et de l'Innovation	VR	Non	5,0	0 %	241 662	0	241 662	0	0	5	1 299
Tanguy	Philippe	Directeur général	REC	Non	8,0	0 %	260 797	13 923	274 720	0	0	8	14 047
									0				
									0				
									0				
									0				
									0				
									0				
									0				
									0				
									0				

ÉTAT DU TRAITEMENT 2021-2022

Nom de l'établissement : École Polytechnique de Montréal

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	7	Le plus élevé	195 855	31 942
		Moyenne	179 464	31 148
		Le moins élevé	165 970	2 388
Personnel de direction des services	26,1	Le plus élevé	202 252	76 189
		Moyenne	161 724	14 248
		Le moins élevé	122 370	241
Personnel de gérance des emplois de soutien	46,78	Le plus élevé	139 623	37 702
		Moyenne	109 893	5 653
		Le moins élevé	65 730	0

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	7	Le plus élevé	4 644
		Moyenne	2 854
		Le moins élevé	121
Personnel de direction des services	26,1	Le plus élevé	11 477
		Moyenne	1 989
		Le moins élevé	0
Personnel de gérance des emplois de soutien	46,78	Le plus élevé	20 826
		Moyenne	1 330
		Le moins élevé	0

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

- ▶ Extrait de la *Politique de rémunération pour les dirigeantes et dirigeants et conditions d'emploi*, article 6, Fin de contrat – Indemnité de départ, joint à la présente.

- ▶ Description des dispositions relatives au traitement applicables en fin de mandat, lors d'une transition dans un autre poste de l'Établissement : voir article 6.

- ▶ Liste des éléments de traitement autres que le salaire de base applicables au personnel de direction supérieure, voir l'*État de traitement*, page 1. Nous faisons référence aux autres éléments du traitement à déclarer aux fins de la Loi sur les impôts : coûts assumés pour des régimes privés d'assurance dont la valeur est imposable pour l'employé.

En ce qui concerne le directeur général : liste des éléments de traitement autres que son salaire de base, voir *État de traitement*, page 1 :

- Allocation pour véhicule : 19 147 \$
- Allocation pour domicile personnel : 10 500 \$
- Éléments de traitement à déclarer aux fins de la *Loi sur les impôts* : 5 662 \$



**POLYTECHNIQUE
MONTRÉAL**

UNIVERSITÉ
D'INGÉNIERIE

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION POUR LES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS ET CONDITIONS D'EMPLOI

Extrait

6. Fin de contrat – Indemnité de départ

À la fin de son contrat, la directrice générale ou le directeur général reçoit une indemnité de base pouvant varier, selon les termes du contrat d'embauche, entre six et au maximum douze mois.

À la fin de leur contrat, les directrices fonctionnelles et les directeurs fonctionnels issus du corps professoral réintègrent celui-ci et leur salaire est ajusté conformément à leur contrat d'embauche et aux conditions d'emploi prévues à la convention collective, relativement à leur classe et leur rang.

À la fin de leur contrat, les directrices fonctionnelles et les directeurs fonctionnels ne provenant pas du corps professoral et ne réintégrant pas un autre poste à Polytechnique reçoivent une indemnité de base de trois mois plus l'équivalent d'un mois par année de service jusqu'à un maximum de 12 mois.

Dans tous les cas, ces indemnités doivent suivre les règles établies aux alinéas d), e) et f) de l'article 5.11.4 des *Conditions d'encadrement de la rémunération des membres du personnel de direction supérieure* en vigueur au 15 mai 2018.

Copie certifiée conforme,

Annick Paquette
Secrétaire générale
Fait à Montréal le 12 octobre 2022

**POLYTECHNIQUE MONTRÉAL
ANNÉE FINANCIÈRE 2021-2022**

**LE RAPPORT
SUR LA
PERFORMANCE**

OCTOBRE 2022



3. Rapport sur la performance (2021-2022)

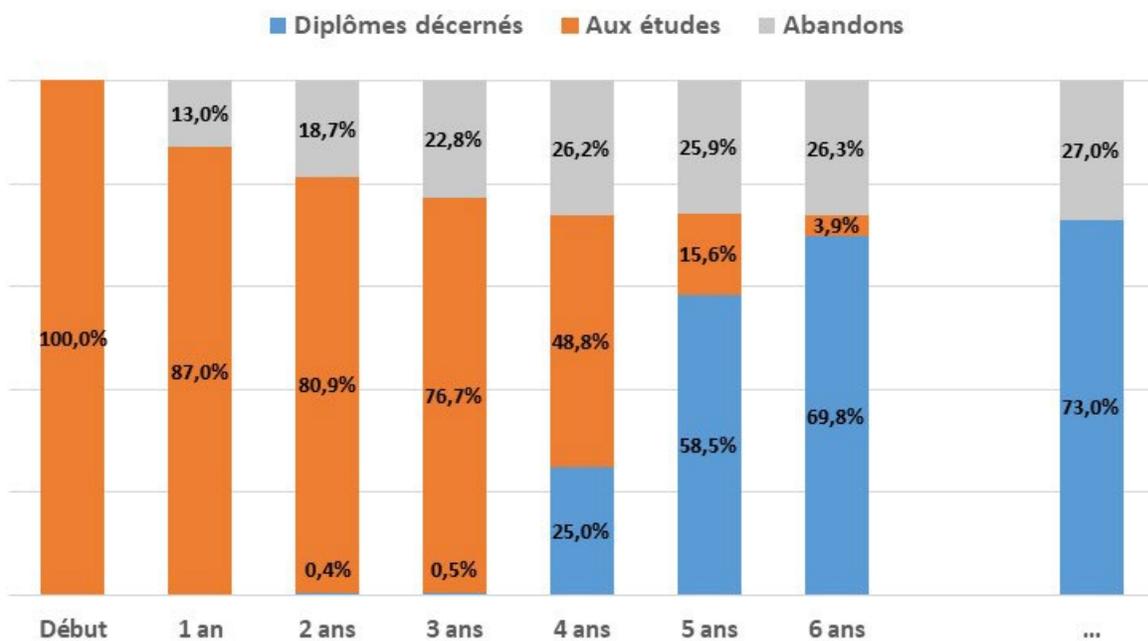
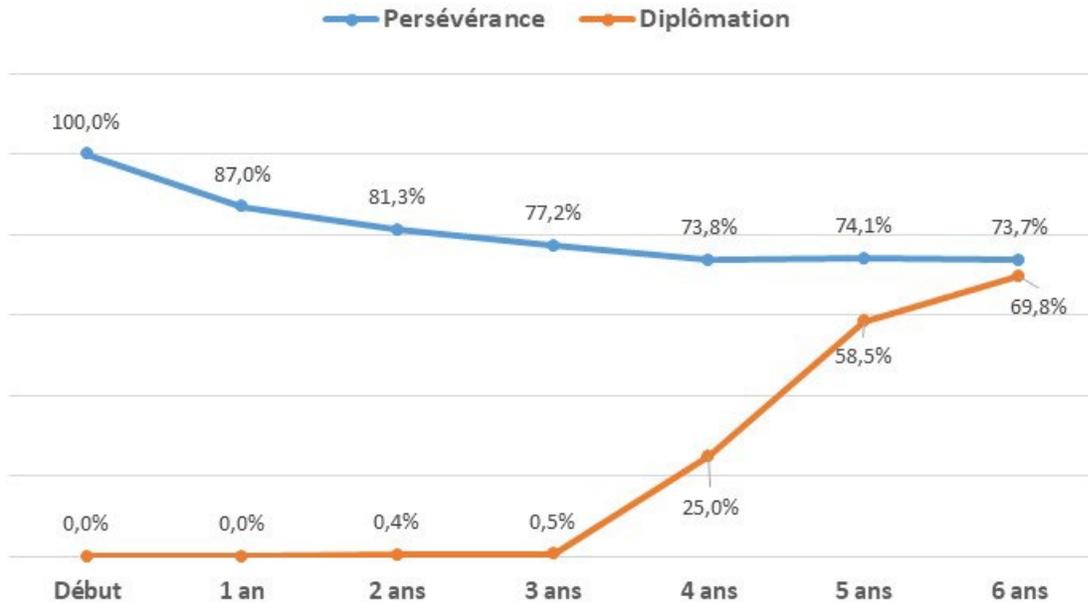
Le rapport sur la performance inclut toutes les redditions de comptes associées comme indiqué dans la lettre de madame Nathalie Parenteau, la sous-ministre adjointe, le 19 juillet 2022 :

- 3.1 Les taux de réussite, par secteur disciplinaire, pour chaque grade universitaire
- 3.2 La durée moyenne des études, par secteur disciplinaire, pour l'obtention d'un grade universitaire
- 3.3 Les mesures prises pour l'encadrement des étudiants
- 3.4 Les programmes d'activités de recherche
- 3.5 Grille des indicateurs (annexe 4)
- 3.6 Règles budgétaires applicables à Polytechnique pour 2021-2022 (annexe 5) :
 - 3.6.1 Règle budgétaire 2.1.15.1 : Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire – volet 1 : *Consolider les services de RAC*
 - 3.6.2 Règle budgétaire 2.1.22.3 : Mandats stratégiques – volet 3 : *Soutien aux initiatives avec les entreprises privées*
 - 3.6.3 Règle budgétaire 2.1.27 : Créneaux d'expertise
 - Volet 1 : *Favoriser le rapprochement entre les universités et les milieux socioéconomiques afin contribuer à l'innovation dans le domaine du génie*
 - Volet 2 : *Atténuer la rareté de main-d'œuvre dans les domaines du génie et de l'informatique*
 - Volet 3 : *Attirer les étudiants internationaux dans les programmes de 2e cycle en génie et les retenir*

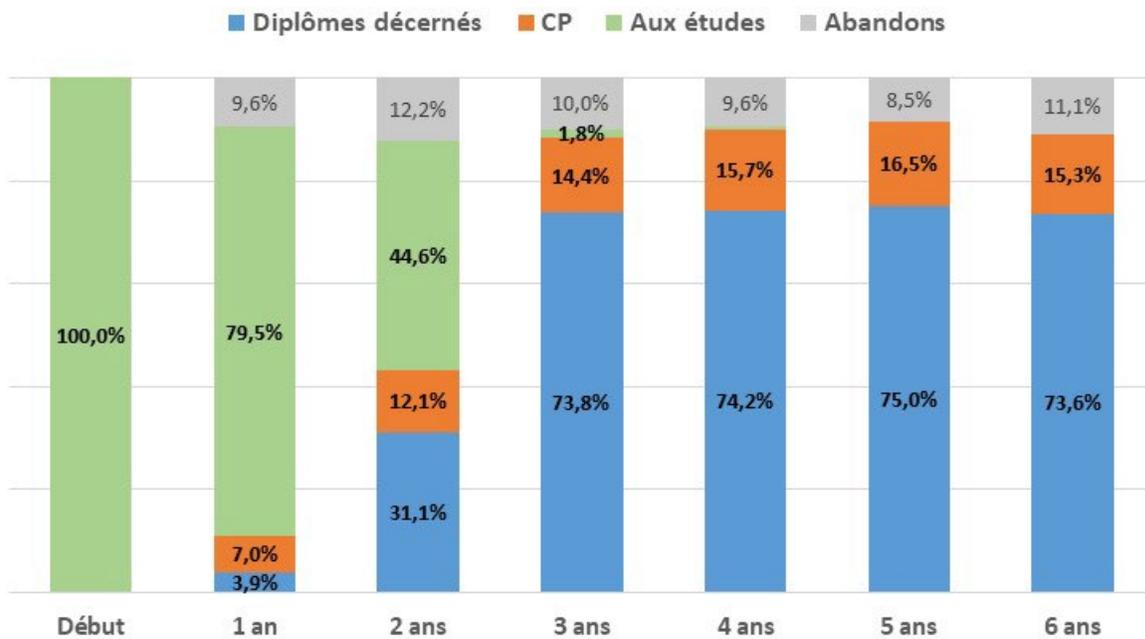
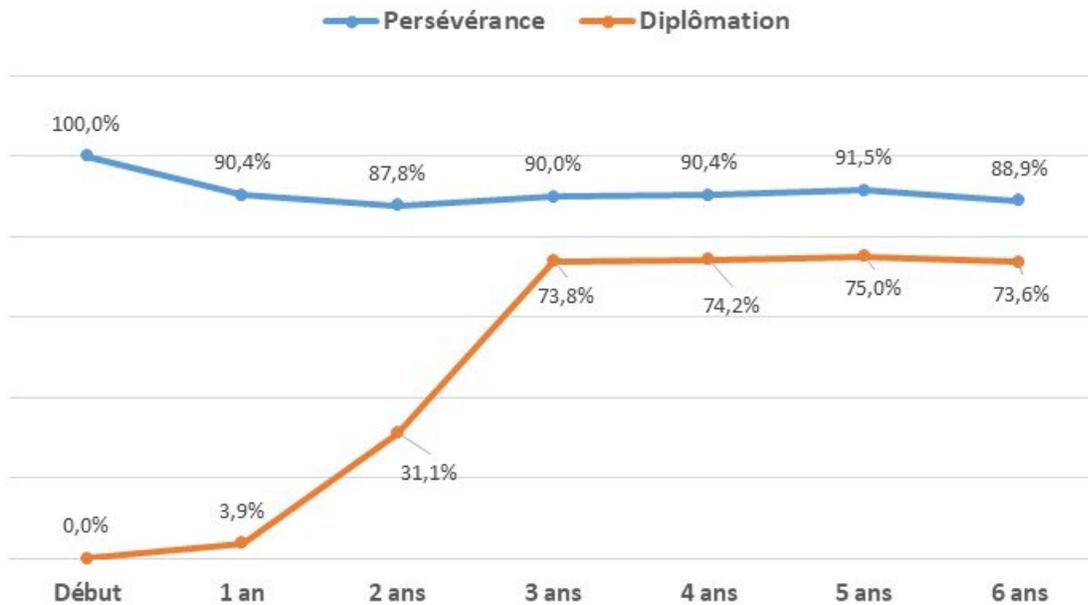
3. Le rapport sur la performance (annexe 1)

3.1 Taux de réussite, par secteur disciplinaire, pour chaque grade universitaire

Taux de persévérance et de diplomation des étudiants au **baccalauréat (formation ingénieur)**
(il s'agit d'une moyenne de 4 ans observée en 2021-2022)

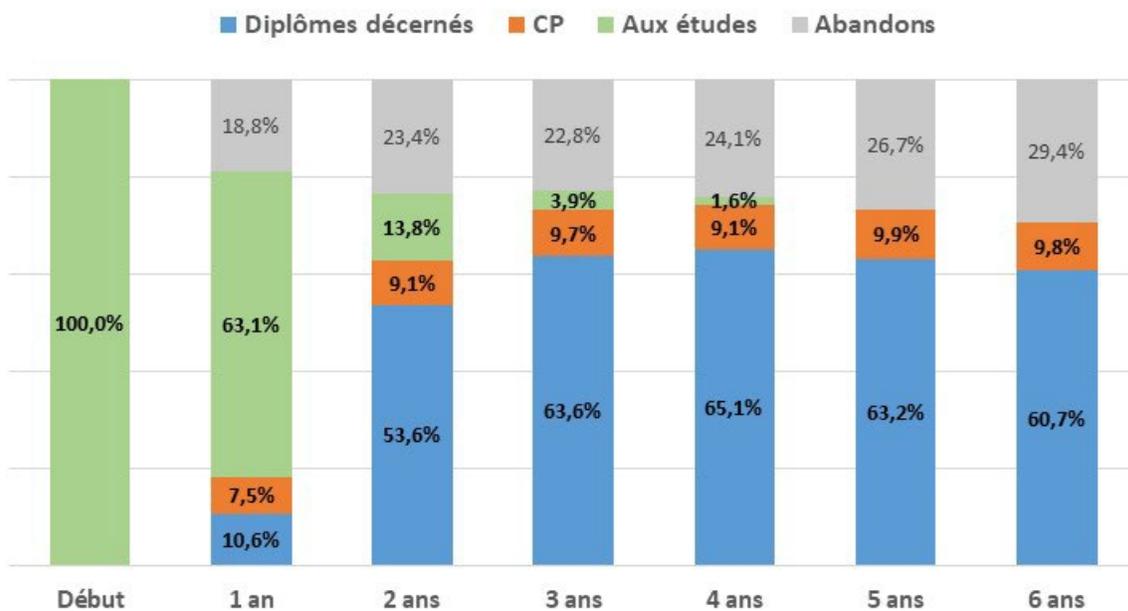
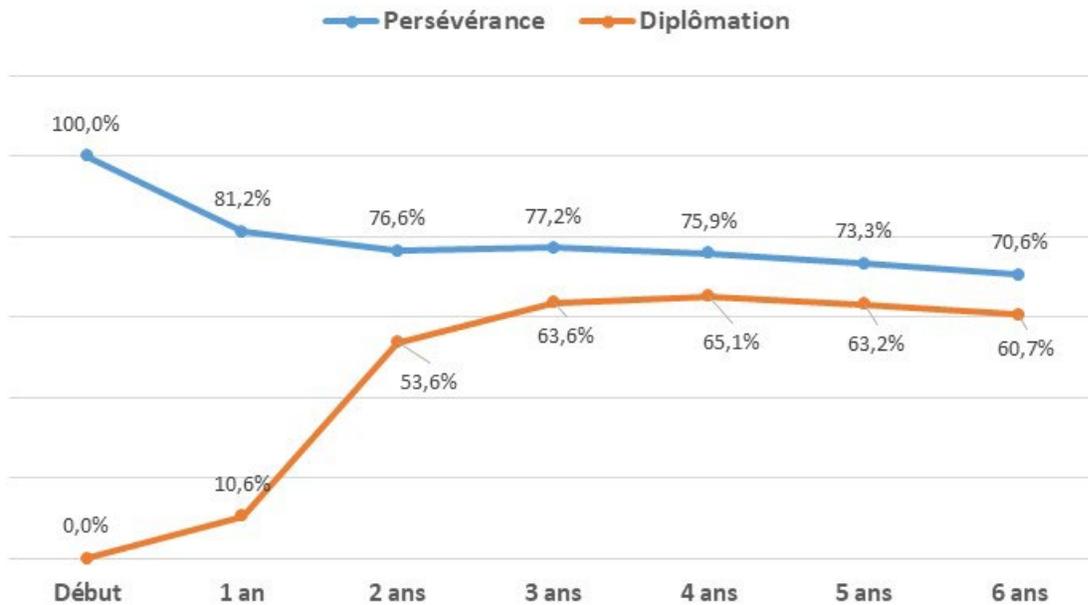


Taux de persévérance et de diplomation des étudiants à la **maîtrise recherche**
 (il s'agit d'une moyenne de 4 ans observée en 2021-2022)



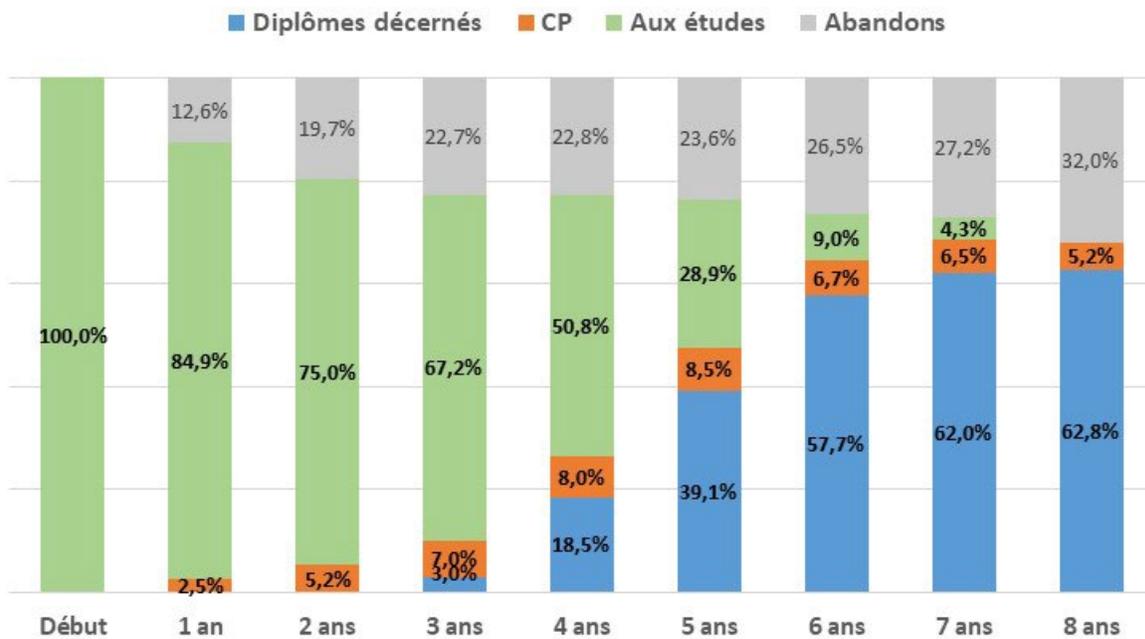
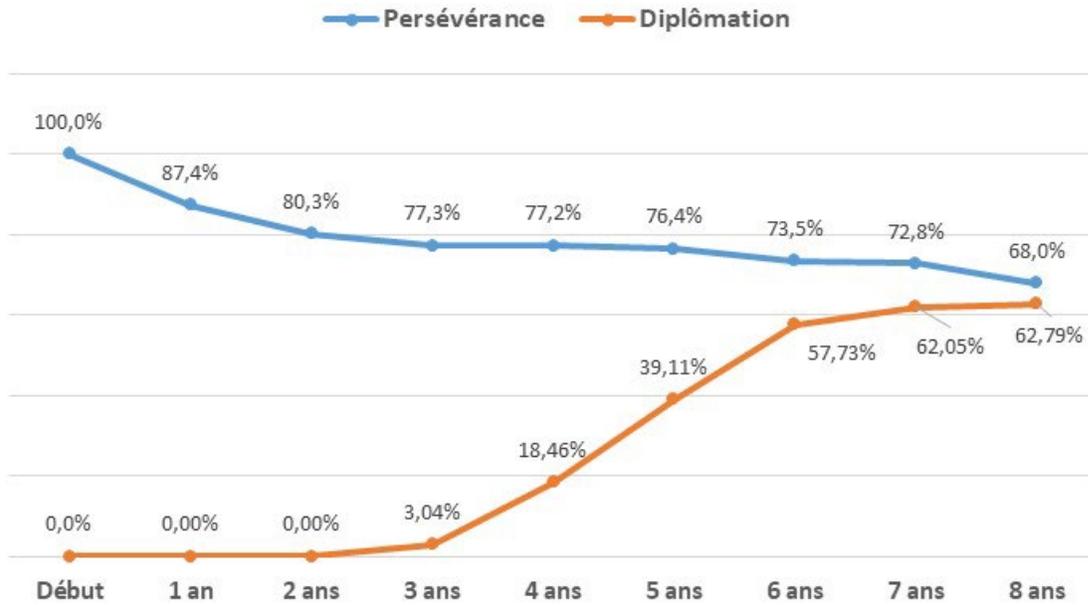
Note : Pour les études supérieures, le 'CP' signifie changement de programme. On considère que l'étudiant demeure actif dans un autre programme.

Taux de persévérance et de diplomation des étudiants à la **maîtrise professionnelle**
 (il s'agit d'une moyenne de 4 ans observée en 2021-2022)



Note : Pour les études supérieures, le 'CP' signifie changement de programme. On considère que l'étudiant demeure actif dans un autre programme.

Taux de persévérance et de diplomation des étudiants au **doctorat**
 (il s'agit d'une moyenne de 4 ans observée en 2021-2022)



Note : Pour les études supérieures, le 'CP' signifie le changement de programme. On considère que l'étudiant demeure actif dans un autre programme.

3.2 Durée moyenne des études, par secteur disciplinaire, pour l'obtention d'un grade universitaire

Statistiques des diplômés 2021-2022 *

Baccalauréat en ingénierie

Spécialités	Nombre de diplômés décernés			Durée moyenne des études pour l'obtention d'un grade universitaire (diplômés 2021-2022)		
	Hommes	Femmes	Total	Nombre de trimestres moyen	Nombre moyen d'années	Durée nominale du programme (an)
Génie aérospatial	26	7	33	8,30	4,15	4,00
Génie biomédical	20	37	57	8,05	4,03	4,00
Génie chimique	33	42	75	9,05	4,53	4,00
Génie civil	58	33	91	8,80	4,40	4,00
Génie des mines **	8	2	10	9,00	4,50	4,00
Génie électrique	73	16	89	8,83	4,42	4,00
Génie géologique **	14	9	23	8,65	4,33	4,00
Génie industriel	68	53	121	8,51	4,26	4,00
Génie informatique	53	13	66	8,62	4,31	4,00
Génie logiciel	132	32	164	8,55	4,27	4,00
Génie mécanique	106	34	140	8,86	4,43	4,00
Génie physique	44	8	52	8,48	4,24	4,00
Total	635	286	921			

31,1%

* 2021-2022 : étudiants ayant terminé et obtenu leur diplôme aux trimestres d'été 2021, d'automne 2021 et d'hiver 2022

** programmes de type coopératif

Statistiques des diplômés 2021-2022 *

Études supérieures en ingénierie

Global diplômes décernés aux études supérieures			
	Hommes	Femmes	Total
	424	194	618

Grades diplômes décernés par niveau				
	Hommes	Femmes	Total	Durée moyenne en trimestres
D.E.S.S.	20	11	31	4,77
Maîtrise professionnelle	169	78	247	4,61
Maîtrise recherche	135	69	204	6,67
Doctorat	100	36	136	14,51

Grades diplômes décernés par spécialité			
	Hommes	Femmes	Total
Développement durable	2	1	3
Ergonomie		2	2
Génie aérospatial	18	6	24
Génie biomédical	11	15	26
Génie chimique	17	14	31
Génie civil	53	39	92
Génie des matériaux	5	3	8
Génie électrique	43	11	54
Génie énergétique	25	9	34
Génie industriel	49	41	90
Génie informatique	91	26	117
Génie mécanique	60	11	71
Génie métallurgique	1		1
Génie minéral	15	10	25
Génie physique	18	3	21
Mathématiques	8	2	10
Mathématiques appliquées	8	1	9
Total	424	194	618

31,4%

* 2021-2022 : étudiants ayant terminé et obtenu leur diplôme aux trimestres d'été 2021, d'automne 2022 et d'hiver 2022

3.3 Mesures prises pour l'encadrement des étudiants

Soutien à la réussite des étudiants

En matière de réussite, il est important d'être agile face aux besoins changeants de notre clientèle étudiante. Il faut s'adapter aux nouveaux enjeux. Nous nous sommes adaptés en :

- Changeant de paradigme en enseignement pour mieux répondre aux attentes des étudiants et étudiantes de la génération Z et favoriser une meilleure réussite générale. Nous recentrons le rôle du professeur ou de la professeure comme mentor en visant un meilleur usage des heures contact professeur-étudiant, où l'expertise du professeur ou de la professeure est davantage mise à profit, en synergie avec les nouvelles approches pédagogiques retenues.
- Utilisant ou exploitant des modes variés de prestation de la formation afin de répondre aux différentes caractéristiques de nos étudiants et étudiantes et, par le fait même, devenir un milieu de formation plus inclusif.
- Nous questionnant, dans les processus d'admission des programmes, sur la reconnaissance de compétences développées à l'extérieur des cheminements d'enseignement traditionnels.

Enfin, nous souscrivons totalement aux quatre axes du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES) et déployons des efforts pour atteindre les objectifs poursuivis :

1. L'accessibilité à l'enseignement supérieur
2. Les transitions inter-ordres et inter-cycles
3. Les initiatives en matière de persévérance et de réussite répondant aux besoins diversifiés de la communauté étudiante
4. La consolidation et le transfert des connaissances en matière de réussite

Développement du corps professoral

En 2018, Polytechnique s'est dotée d'une stratégie d'embauche de professeures, de professeurs et de maîtres d'enseignement sur un horizon de cinq ans, en lien avec son plan stratégique. Dans cet esprit, en plus de remplacer systématiquement les professeurs qui partent à la retraite, Polytechnique désire augmenter d'environ 25 % (60 postes) à 320 le nombre de membres de son corps professoral inscrits au plan d'effectifs, d'ici à 2023. Ainsi, ce sont près de 120 personnes qui seront embauchées sur cette période de 5 ans ! À ce jour, le corps professoral compte 305 professeurs.

Pour y arriver, une nouvelle procédure a été mise en place. Elle propose ce qui suit :

- Analyser les demandes de postes et procéder aux autorisations de création de postes dès le début de l'exercice financier, pour l'année entière (en avril) ;

- Planifier sur plusieurs années (de 3 à 5 ans) les créations de postes pour moduler plus efficacement et équitablement l’attribution des nouveaux postes entre les programmes et les départements ;
- Déterminer un nombre initial de postes à combler dans les départements en considérant de nouveaux indicateurs de performance clé ;
- Promouvoir la transversalité des nouveaux postes d’enseignants en jumelant les besoins et orientations de plusieurs programmes de formation et plusieurs départements, voire des postes mixtes avec d’autres universités ;
- À noter, notre stratégie d’embauche s’intègre parfaitement avec les objectifs poursuivis par le volet 2.3 de la nouvelle règle 2.1.18 de 2022-2023 – *Opération main d’œuvre pour l’embauche de 500 ressources professorales en génie et en technologie d’information* du Ministère.

Développement à l’international

Polytechnique Montréal, avec plus de 26 % de sa population étudiante issue de l’international, assure depuis longtemps une présence forte et reconnue à l’international. Nos activités incluent :

1. Le soutien à la mobilité entrante des étudiantes et étudiants étrangers et à la mobilité sortante de ceux de Polytechnique Montréal (échanges de courte durée entre universités, stages en entreprise, programmes de double diplôme, de cotutelle ou de spécialisation particulière);
2. Le soutien à la mobilité en recherche des étudiantes et étudiants, des professeures et professeurs étrangers et de ceux de Polytechnique Montréal (stages en laboratoire ou en industrie);
3. Le soutien aux collectivités par le renforcement de leurs capacités (initiatives de développement Nord-Sud permettant à des organismes étrangers de profiter de l’expertise de Polytechnique Montréal), et
4. Le soutien à diverses formes d’activités de représentation de notre établissement, notamment pour apporter notre contribution aux grands réseaux universitaires de recherche.

Notre objectif est d’encourager et de soutenir l’internationalisation de la formation et de la recherche, tout en positionnant Polytechnique Montréal comme une université de génie de classe mondiale.

Nous suivons une logique de déploiement à l’international fondée sur l’établissement de liens étroits et structurants avec des universités d’excellence notamment dans le reste du Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

3.4 Programmes d’activités de recherche

Polytechnique offre à ses 10 000 étudiant(e)s (dont 24% aux cycles supérieurs) l’une des plus larges gammes de programmes de formation en génie au Canada avec 12 programmes de 1er

cycle (génies aérospatial, biomédical, chimique, civil, électrique, géologique, industriel, informatique, logiciel, mécanique, minier et physique), accrédités par Ingénieurs Canada. S'y ajoutent des programmes de maîtrise et de doctorat dans la plupart de ces disciplines ainsi qu'en génies énergétique, nucléaire, métallurgique et minéral, en développement durable et en mathématiques de l'ingénieur. Depuis sa fondation, notre institution a formé près de 60 000 ingénieur(e)s, scientifiques, chercheuses et chercheurs. Ce faisant, elle a contribué à d'importantes découvertes et au développement de nombreuses technologies.

Objectifs du plan institutionnel de recherche

Le plan institutionnel de la recherche de Polytechnique Montréal présente à nos collaborateurs et collaboratrices externes les orientations stratégiques et priorités d'action de notre institution en matière de recherche. Ce plan répond en particulier aux exigences du programme des Chaires de recherche du Canada (CRC), des Chaires d'excellence en recherche du Canada, des projets APOGÉE des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux et de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI).

Philosophie de recherche et stratégies d'intervention

À l'approche de ses 150 ans (en 2023), Polytechnique Montréal aspire à devenir une université d'ingénierie reconnue internationalement pour son leadership, son audace, son sens entrepreneurial, son ouverture sur le monde et la société. Elle désire également être une source d'inspiration, une référence dans son domaine et un modèle de d'équité, de diversité et d'inclusion, fermement convaincue que ces valeurs favorisent l'essor de sa créativité et constituent un indéniable catalyseur d'excellence dans ses activités de formation et de recherche.

En continuité avec son rôle historique dans le développement économique de notre société, Polytechnique souhaite répondre aux grands enjeux d'avenir en formant du personnel hautement qualifié et en poursuivant des travaux de recherche interdisciplinaires, en synergie avec son milieu, et en s'appuyant sur sa communauté comme moteur de développement. Pour ce faire, elle préconise la poursuite d'activités de recherche et développement (R-D) multi et interdisciplinaires avec une approche collaborative et synergique avec de nombreux partenaires, incluant des chercheuses et chercheurs académiques et gouvernementaux, des partenaires industriels allant de PME locales à de grandes multinationales, des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux ou encore des centres hospitaliers. Ces collaborations lui permettent de maximiser son impact intellectuel, économique, environnemental et sociétal. Polytechnique intègre donc ces défis dans toutes ses activités de R-D et ses pôles d'excellence sont le reflet de cette vision.

Nos pôles de recherche

Pour Polytechnique, un « pôle d'excellence » comporte les éléments suivants : une importance stratégique pour Polytechnique, des forces de recherche concentrées en termes de chercheur(e)s, d'étudiant(e)s, de personnel et d'infrastructures universitaires (bref, une masse critique) et un environnement externe collaboratif et partenarial.

La nouvelle cartographie des pôles que nous avons développée facilite la définition de nos forces, de nos écosystèmes et des possibilités de synergies interne et externe. C'est aussi un outil interne de planification stratégique à plusieurs niveaux, qui nous sert à élaborer de grands projets de partenariat et à planifier puis développer nos infrastructures de recherche. Cette Carte, à trois niveaux, présente les pôles est aussi un outil de promotion de nos forces et de nos programmes d'enseignement et de recherche.

Cette nouvelle Carte, développée avec un comité élargi de professeurs, de chercheurs et de conseillers, comporte huit pôles d'excellence : certains sont liés aux enjeux de société, d'autres sont des pôles technologiques-clés (« habilitants ») et, au centre, un pôle « humaniste » est lié à l'évaluation et à la gestion des impacts environnementaux, économiques et sociétaux.



Chacun de ces pôles peut ensuite, dans un troisième niveau, être décomposé sur ses axes thématiques, ses secteurs d'application, ses disciplines et ses acteurs au sein de Polytechnique.

Nous avons également ancré nos pôles d'excellence à des concepts plus globaux tels que les objectifs de développement durable de l'ONU et les « Grands défis pour l'ingénierie » de la National Academy of Engineering (NAE).

3.5 Grille des indicateurs (annexe 4)

Insérer le fichier Excel ici.

Nom de l'établissement : Polytechnique Montréal

Date : 31 octobre 2022

Page 1 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

		Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)														
		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
Étudiant																
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	EEETP	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												7 454,53	EETPs pour toute l'année financière 2021-22, sans les EETPs déréglementés
2	EEETP au 1er cycle	EEETP													5 956,80	
3	EEETP au 2e cycle	EEETP													922,53	
4	EEETP au 3e cycle	EEETP													575,20	
5	Effectif étudiant total	n													9 622	
6	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n													5 355	
7	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n													2 063	
8	Effectif étudiant au 1er cycle	%													77%	
9	Effectif étudiant au 2e cycle	n													1 360	
10	Effectif étudiant au 2e cycle	%													14%	
11	Effectif étudiant au 3e cycle	n													844	
12	Effectif étudiant au 3e cycle	%													9%	
13	Effectif étudiant internationaux	n													2 659	
14	Effectif étudiant internationaux	%													28%	
15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n													27	
16	Stagiaires postdoctoraux	n													141	
17	Résidents en médecine	n													0	
Enseignants-chercheurs																
18	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	14	12	23	8	5	11	7	7	9	17	16	17	19	Note : Les Chargés de cours avec valeur déclarée « I » pour le sexe sont inclus dans le total mais ne sont pas présentés dans la répartition par sexe.
19	Hommes	n	14	10	20	6	5	8	6	7	7	12	8	11	13	
20	Femmes	n	0	2	3	2	0	3	1	0	2	5	8	6	6	
Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire		n	n.d.	n.d.	223	253	253	261	251	253	251	252	261	271	260	
22	Hommes	n	n.d.	n.d.	196	221	221	224	215	219	217	217	223	225	216	
23	Femmes	n	n.d.	n.d.	27	32	32	37	36	34	34	35	38	46	44	
24	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	n.d.	n.d.	n.d.	542	487	542	564	570	566	578	563	546	654	
25	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	442	384	433	460	n.d.	455	474	447	432	519	
26	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	98	102	109	104	115	116	103	116	114	135	
Nombre de cours enseignés par des professeurs			940	908	916	863	891	917	944	937	900	832	887	861	914	
Nombre de cours enseignés par des chargés de cours			670	664	740	736	723	755	722	771	780	843	930	838	921	
27	Nombre moyen de cours par professeur	n													3,5	
28	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n													1,4	
29	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n													28,5	
30	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n													8,5	
31	Ratio EETP / professeur	EETP/n													28,7	
32	Cours donnés par les professeurs	%													49,8%	
33	Cours donnés par les chargés de cours	%													50,2%	
34	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%													0	

Nom de l'établissement : Polytechnique Montréal

Date : 31 octobre 2022

Page 1 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)

	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire															
35	Hommes	n	n.d.	n.d.	196	221	221	224	215	219	217	217	223	225	216
36	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
37	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
38	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	196	221	221	224	215	219	217	217	223	225	216
39	Arts	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
40	Lettres	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
41	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
42	Éducation	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
43	Droit	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
44	Administration	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
45	Autres	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
46	Femmes	n	n.d.	n.d.	27	32	32	37	36	34	34	35	38	46	44
47	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
48	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
49	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	27	32	32	37	36	34	34	35	38	46	44
50	Arts	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
51	Lettres	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
52	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
53	Éducation	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
54	Droit	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
55	Administration	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
56	Autres	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
57	Total	n	n.d.	n.d.	223	253	253	261	251	253	251	252	261	271	260
58	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
59	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
60	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	223	253	253	261	251	253	251	252	261	271	260
61	Arts	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
62	Lettres	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
63	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
64	Éducation	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Droit	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Administration	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Autres	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Nom de l'établissement : Polytechnique Montréal

Date : 31 octobre 2022

Page 1 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)

	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
Chargés de cours selon le secteur disciplinaire															
68	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	442	384	433	460	455	450	474	447	432	519
69	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	3	2	0	0	0	3	2	5	n.d.
70	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	46	40	42	49	48	47	53	49	42	n.d.
71	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	366	312	352	376	364	352	358	336	333	n.d.
72	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	3	3	3	0	0	0	1	1	0	n.d.
73	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	2	0	0	1	3	2	3	0	0	n.d.
74	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	9	10	12	10	16	21	24	29	26	n.d.
75	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
76	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	6	7	5	8	6	8	9	7	6	n.d.
77	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	9	9	17	16	18	20	23	23	20	n.d.
78	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
79	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	98	102	109	104	115	116	103	116	114	135
80	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	1	0	1	0	0	0	0	1	n.d.
81	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	15	11	14	10	14	13	13	14	16	n.d.
82	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	59	70	71	71	73	77	67	77	70	n.d.
83	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	1	1	0	0	0	0	0	0	n.d.
84	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	5	4	5	3	3	4	4	4	6	n.d.
85	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	9	7	6	10	10	9	11	11	n.d.
86	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
87	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	2	2	2	2	2	3	2	2	n.d.
88	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	9	4	9	11	13	10	7	8	8	n.d.
89	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
90	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	542	487	542	564	570	566	578	563	546	654
91	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	2	4	2	1	0	0	3	2	6	n.d.
92	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	62	52	56	59	62	60	66	63	58	n.d.
93	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	426	382	423	447	437	429	425	413	403	n.d.
94	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	4	4	4	0	0	0	1	1	0	n.d.
95	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	7	4	5	4	6	6	7	4	6	n.d.
96	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	17	19	19	16	26	31	33	40	37	n.d.
97	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
98	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	6	9	7	10	8	10	12	9	8	n.d.
99	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	18	13	26	27	31	30	31	31	28	n.d.
100	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.

Note : Les Chargés de cours avec valeur déclarée « I » pour le sexe sont inclus dans le total mais ne sont pas présentés dans la répartition par sexe.

Nom de l'établissement : Polytechnique Montréal

Date : 31 octobre 2022

Page 2 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
1er cycle - Baccalauréat		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
101	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 884
102	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
103	Sciences pures	n													
104	Sciences appliquées	n													
105	Arts	n													
106	Lettres	n													
107	Sciences humaines	n													
108	Éducation	n													
109	Droit	n													
110	Administration	n													
111	Autres	n													
112	Femmes	n													
113	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
114	Sciences pures	n													
115	Sciences appliquées	n													
116	Arts	n													
117	Lettres	n													
118	Sciences humaines	n													
119	Éducation	n													
120	Droit	n													
121	Administration	n													
122	Autres	n													
123	Total¹	n													
124	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
125	Sciences pures	n													
126	Sciences appliquées	n													
127	Arts	n													
128	Lettres	n													
129	Sciences humaines	n													
130	Éducation	n													
131	Droit	n													
132	Administration	n													
133	Autres	n													

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
1er cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
134 Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 524	
135 Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
136 Sciences pures	n														
137 Sciences appliquées	n														
138 Arts	n														
139 Lettres	n														
140 Sciences humaines	n														
141 Éducation	n														
142 Droit	n														
143 Administration	n														
144 Autres	n														
145 Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	407		
146 Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
147 Sciences pures	n														
148 Sciences appliquées	n														
149 Arts	n														
150 Lettres	n														
151 Sciences humaines	n														
152 Éducation	n														
153 Droit	n														
154 Administration	n														
155 Autres	n														
156 Total ¹	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 945		
157 Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
158 Sciences pures	n														
159 Sciences appliquées	n														
160 Arts	n														
161 Lettres	n														
162 Sciences humaines	n														
163 Éducation	n														
164 Droit	n														
165 Administration	n														
166 Autres	n														

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)														
2e cycle - Maîtrise		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
167	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	837	
168	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
169	Sciences pures	n														
170	Sciences appliquées	n														
171	Arts	n														
172	Lettres	n														
173	Sciences humaines	n														
174	Éducation	n														
175	Droit	n														
176	Administration	n														
177	Autres	n														
178	Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	360		
179	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
180	Sciences pures	n														
181	Sciences appliquées	n														
182	Arts	n														
183	Lettres	n														
184	Sciences humaines	n														
185	Éducation	n														
186	Droit	n														
187	Administration	n														
188	Autres	n														
189	Total¹	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 198		
190	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
191	Sciences pures	n														
192	Sciences appliquées	n														
193	Arts	n														
194	Lettres	n														
195	Sciences humaines	n														
196	Éducation	n														
197	Droit	n														
198	Administration	n														
199	Autres	n														

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
2e cycle - Autres sanctions		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
200	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	108
201	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												6
202	Sciences pures	n													1
203	Sciences appliquées	n													76
204	Arts	n													
205	Lettres	n													
206	Sciences humaines	n													
207	Éducation	n													
208	Droit	n													
209	Administration	n													
210	Autres	n													25
211	Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53	
212	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												5
213	Sciences pures	n													1
214	Sciences appliquées	n													27
215	Arts	n													
216	Lettres	n													
217	Sciences humaines	n													
218	Éducation	n													
219	Droit	n													
220	Administration	n													
221	Autres	n													20
222	Total ¹	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	162	
223	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												11
224	Sciences pures	n													2
225	Sciences appliquées	n													103
226	Arts	n													
227	Lettres	n													
228	Sciences humaines	n													
229	Éducation	n													
230	Droit	n													
231	Administration	n													
232	Autres	n													46

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
3e cycle - Doctorat		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
233	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	599
234	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
235	Sciences pures	n													
236	Sciences appliquées	n													
237	Arts	n													
238	Lettres	n													
239	Sciences humaines	n													
240	Éducation	n													
241	Droit	n													
242	Administration	n													
243	Autres	n													
244	Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	
245	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
246	Sciences pures	n													
247	Sciences appliquées	n													
248	Arts	n													
249	Lettres	n													
250	Sciences humaines	n													
251	Éducation	n													
252	Droit	n													
253	Administration	n													
254	Autres	n													
255	Total ¹	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	843	
256	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
257	Sciences pures	n													
258	Sciences appliquées	n													
259	Arts	n													
260	Lettres	n													
261	Sciences humaines	n													
262	Éducation	n													
263	Droit	n													
264	Administration	n													
265	Autres	n													

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
3e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
266 Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
267 Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
268 Sciences pures	n													
269 Sciences appliquées	n													
270 Arts	n													
271 Lettres	n													
272 Sciences humaines	n													
273 Éducation	n													
274 Droit	n													
275 Administration	n													
276 Autres	n													1
277 Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
278 Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
279 Sciences pures	n													
280 Sciences appliquées	n													
281 Arts	n													
282 Lettres	n													
283 Sciences humaines	n													
284 Éducation	n													
285 Droit	n													
286 Administration	n													
287 Autres	n													0
288 Total ¹	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
289 Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
290 Sciences pures	n													
291 Sciences appliquées	n													
292 Arts	n													
293 Lettres	n													
294 Sciences humaines	n													
295 Éducation	n													
296 Droit	n													
297 Administration	n													
298 Autres	n													1

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
Total (grades)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
299 Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 320	
300 Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
301 Sciences pures	n													74	
302 Sciences appliquées	n													5 246	
303 Arts	n														
304 Lettres	n														
305 Sciences humaines	n														
306 Éducation	n														
307 Droit	n														
308 Administration	n														
309 Autres	n														
310 Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 186		
311 Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
312 Sciences pures	n													12	
313 Sciences appliquées	n													2 174	
314 Arts	n														
315 Lettres	n														
316 Sciences humaines	n														
317 Éducation	n														
318 Droit	n														
319 Administration	n														
320 Autres	n														
321 Total ¹	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 514		
322 Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
323 Sciences pures	n													86	
324 Sciences appliquées	n													7 428	
325 Arts	n														
326 Lettres	n														
327 Sciences humaines	n														
328 Éducation	n														
329 Droit	n														
330 Administration	n														
331 Autres	n														

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
Total (autres sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
332 Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 633
333 Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												6
334 Sciences pures	n													1
335 Sciences appliquées	n													1 307
336 Arts	n													
337 Lettres	n													
338 Sciences humaines	n													214
339 Éducation	n													
340 Droit	n													
341 Administration	n													
342 Autres	n													105
343 Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	460	
344 Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												5
345 Sciences pures	n													1
346 Sciences appliquées	n													284
347 Arts	n													
348 Lettres	n													
349 Sciences humaines	n													118
350 Éducation	n													
351 Droit	n													
352 Administration	n													
353 Autres	n													52
354 Total¹	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 108	
355 Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												11
356 Sciences pures	n													2
357 Sciences appliquées	n													1 592
358 Arts	n													
359 Lettres	n													
360 Sciences humaines	n													332
361 Éducation	n													
362 Droit	n													
363 Administration	n													
364 Autres	n													171

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
Total (toutes les sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
365 Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 953	
366 Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											6		
367 Sciences pures	n												75		
368 Sciences appliquées	n												6 553		
369 Arts	n														
370 Lettres	n														
371 Sciences humaines	n												214		
372 Éducation	n														
373 Droit	n														
374 Administration	n														
375 Autres	n												105		
376 Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 646		
377 Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											5		
378 Sciences pures	n												13		
379 Sciences appliquées	n												2 458		
380 Arts	n														
381 Lettres	n														
382 Sciences humaines	n												118		
383 Éducation	n														
384 Droit	n														
385 Administration	n														
386 Autres	n												52		
387 Total¹	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 622		
388 Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											11		
389 Sciences pures	n												88		
390 Sciences appliquées	n												9 020		
391 Arts	n														
392 Lettres	n														
393 Sciences humaines	n												332		
394 Éducation	n														
395 Droit	n														
396 Administration	n														
397 Autres	n												171		

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Celles-ci sont considérées dans le total, mais pas dans les sections Homme ni Femme.

Nom de l'établissement : Polytechnique Montréal

Date : 31 octobre 2022

Page 3 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE

Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade

	Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
Taux de réussite des études de baccalauréat																				
398	Persévérance après 1 an	%															95,3%	92,4%		
399	Diplomation après 6 ans	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										79,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																				
400	Sciences de la santé	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
401	Sciences pures	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
402	Sciences appliquées	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										79,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
403	Arts	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
404	Lettres	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
405	Sciences humaines	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
406	Éducation	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
407	Droit	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
408	Administration	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
409	Autres	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant																				
			Indiquer le taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans pour l'ensemble des secteurs pour 2016 (case Q21). Les données précédentes sont déjà détenues par le MES.										86,1%	76,8%	n.d.	n.d.	n.d.			
410	Sciences de la santé	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													n.d.	n.d.	n.d.		
411	Sciences pures	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													62,5%	n.d.	n.d.	n.d.	
412	Sciences appliquées	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													77,8%	n.d.	n.d.	n.d.	
413	Arts	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													n.d.	n.d.	n.d.		
414	Lettres	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													n.d.	n.d.	n.d.		
415	Sciences humaines	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													n.d.	n.d.	n.d.		
416	Éducation	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													n.d.	n.d.	n.d.		
417	Droit	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													n.d.	n.d.	n.d.		
418	Administration	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													n.d.	n.d.	n.d.		
419	Autres	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													n.d.	n.d.	n.d.		

		Indiquer le taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 6 ans pour 2014 (case O32) pour l'ensembles des secteurs. Les données précédentes sont déjà détenues par le MES.										
		81,0%	80,5%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Taux de réussite des études de 2e cycle après 6 ans, par domaine CLASS dominant												
420	Sciences de la santé	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.								n.d.	n.d.
421	Sciences pures	%	87,5%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
422	Sciences appliquées	%	80,0%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
423	Arts	%		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
424	Lettres	%		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
425	Sciences humaines	%		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
426	Éducation	%		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
427	Droit	%		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
428	Administration	%		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
429	Autres	%		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant		Indiquer le taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans pour 2012 (case M43) pour l'ensemble des secteurs. Les										
			72,0%	72,4%	n.d.							
430	Sciences de la santé	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.								n.d.	n.d.
431	Sciences pures	%		75,0%	n.d.							
432	Sciences appliquées	%		72,2%	n.d.							
433	Arts	%			n.d.							
434	Lettres	%			n.d.							
435	Sciences humaines	%			n.d.							
436	Éducation	%			n.d.							
437	Droit	%			n.d.							
438	Administration	%			n.d.							
439	Autres	%			n.d.							

		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade (Total de la cohorte en nombre absolu)																		
		Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Réussite des études de baccalauréat																				
440	Persévérance après 1 an	n																	1 028	
441	Diplomation après 6 ans	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											800	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																				
442	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
443	Sciences pures	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
444	Sciences appliquées	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											800	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
445	Arts	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
446	Lettres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
447	Sciences humaines	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
448	Éducation	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
449	Droit	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
450	Administration	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
451	Autres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Réussite des études de 2e cycle après 4 ans, par domaine CLASS dominant																				
452	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.														n.d.	n.d.	n.d.	
453	Sciences pures	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													5	n.d.	n.d.	n.d.	
454	Sciences appliquées	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													91	n.d.	n.d.	n.d.	
455	Arts	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.														n.d.	n.d.	n.d.	
456	Lettres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.														n.d.	n.d.	n.d.	
457	Sciences humaines	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.														n.d.	n.d.	n.d.	
458	Éducation	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.														n.d.	n.d.	n.d.	
459	Droit	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.														n.d.	n.d.	n.d.	
460	Administration	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.														n.d.	n.d.	n.d.	
461	Autres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.														n.d.	n.d.	n.d.	
Réussite des études de 2e cycle après 6 ans, par domaine CLASS dominant																				
462	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
463	Sciences pures	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
464	Sciences appliquées	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											88	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
465	Arts	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
466	Lettres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
467	Sciences humaines	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
468	Éducation	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
469	Droit	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
470	Administration	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
471	Autres	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	

Réussite des études de 3e cycle après 8 ans, par domaine														
CLASS dominant														
472	Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.	3	n.d.									
473	Sciences pures	n		39	n.d.									
474	Sciences appliquées	n			n.d.									
475	Arts	n			n.d.									
476	Lettres	n			n.d.									
477	Sciences humaines	n			n.d.									
478	Éducation	n			n.d.									
479	Droit	n			n.d.									
480	Administration	n			n.d.									
481	Autres	n			n.d.									
Durée moyenne des études au baccalauréat														
482	Sciences de la santé	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.			n.d.	Diplômée 6 ans.							
483	Sciences pures	an					n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
484	Sciences appliquées	an				4,39	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
485	Arts	an					n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
486	Lettres	an					n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
487	Sciences humaines	an					n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
488	Éducation	an					n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
489	Droit	an					n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
490	Administration	an					n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
491	Autres	an					n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
492	Ensemble des secteurs	an			4,39	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
Durée moyenne des études de maîtrise														
493	Sciences de la santé	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.					n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	Diplômée 4 ans.	
494	Sciences pures	an							1,60	n.d.	n.d.	n.d.		
495	Sciences appliquées	an							2,10	n.d.	n.d.	n.d.		
496	Arts	an								n.d.	n.d.	n.d.		
497	Lettres	an								n.d.	n.d.	n.d.		
498	Sciences humaines	an								n.d.	n.d.	n.d.		
499	Éducation	an								n.d.	n.d.	n.d.		
500	Droit	an								n.d.	n.d.	n.d.		
501	Administration	an								n.d.	n.d.	n.d.		
502	Autres	an								n.d.	n.d.	n.d.		
503	Ensemble des secteurs	an						2,10	n.d.	n.d.	n.d.			
Durée moyenne des études de doctorat														
504	Sciences de la santé	an	En jaune: Données déjà détenues par le MES.		n.d.	Diplômée 8 ans.								
505	Sciences pures	an			3,90	n.d.								
506	Sciences appliquées	an			4,84	n.d.								
507	Arts	an				n.d.								
508	Lettres	an				n.d.								
509	Sciences humaines	an				n.d.								
510	Éducation	an				n.d.								
511	Droit	an				n.d.								
512	Administration	an				n.d.								
513	Autres	an				n.d.								
514	Ensemble des secteurs	an			4,77	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			

Nom de l'établissement : Polytechnique Montréal

Date : 31 octobre 2022

Page 4 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
515 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	562	559	572	577	580	590	654	695	718	731
516 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	15	16	17	18	19	19	18	20	20	20
517 Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5	5	n.d.	5	3	3	3	4
518 Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	12	13	14	14	15	17	17	18
519 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	223	223	224	220	223	221	221	226	232	216
Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	63	70	73	75	75	83	150	177	183	163
520	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	73	75	75	83	150	177	183	163
521 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0
522 Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0
523 Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
524 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	80	73	75	79	82	82	86	89	96	100
525 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	83	82	85	84	83	88	82	84	88	94
526 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	10	9	9	12	14	12	16	16	14	24
Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	88	86	89	89	84	85	81	83	85	112
527	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	89	89	84	85	81	83	85	112
528 Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0
529 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0
530 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	355	362	378	366	367	379	420	438	462	549
531 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	10	11	10	n.d.	10	9	12	14	15	16
532 Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	1	1	1	0	0
533 Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	10	10	9	11	11	13	15	16
534 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	33	33	37	36	35	35	37	41	46	44
Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	36	36	35	35	34	39	74	75	70	69
535	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	35	35	34	39	74	75	70	69
536 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0
537 Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0
538 Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
539 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	86	99	102	105	110	118	118	124	140	179
540 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	53	50	54	51	53	47	52	51	58	70
541 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	121	120	124	111	109	109	107	114	112	141
Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	16	13	16	18	17	19	20	19	21	30
542	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	16	18	17	19	20	19	21	30
543 Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0
544 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0
545 Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	917	921	950	943	947	969	1 074	1 133	1 180	1 280

Nom de l'établissement : Polytechnique Montréal

Date : 31 octobre 2022

Page 4 de 8

I. Éléments d'information		II. Observations											III. Remarques			
546	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	25	27	27	28	28	31	30	34	35	38	
547	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5	5	5	6	4	4	3	4	
548	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	22	23	23	25	26	30	32	34	
549	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	256	256	261	256	258	256	258	267	278	260	
550	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	99	106	108	110	109	122	224	252	253	232	
551	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	108	110	109	122	224	252	253	232	
552	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	
553	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
554	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	166	172	177	184	192	200	204	213	236	279	
555	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	136	132	139	135	136	135	134	135	146	164	
556	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	131	129	133	123	123	121	123	130	126	165	
557	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	104	99	105	107	101	104	101	102	106	142	
558	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	105	107	101	104	101	102	106	142	
559	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	

		Année universitaire (Effectif de l'année universitaire)														
Effectif de chargés de cours	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022		
560	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	542	487	542	564	570	566	578	563	546	554	Note : Les Chargés de cours avec valeur déclarée « I » pour le sexe sont inclus dans le total mais ne sont pas présentés dans la répartition par sexe.
561	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	442	384	433	460	455	450	474	447	432	436	
562	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	98	102	109	104	115	116	103	116	114	118	

Nom de l'établissement : Polytechnique Montréal

Date : 31 octobre 2022

Page 8 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE

Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)

Fonds de recherche par source de financement		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
714	Fonds de recherche (total)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	106 187	93 719	
715	Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											7 718	3 634	
716	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											495	420	
717	Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
718	Chaires de recherche du Canada	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											4 960	3 650	
719	Organismes subventionnaires canadiens	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											32 938	30 306	
720	Gouvernement du Canada	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											8 774	9 462	
721	Subventions de recherche du Québec	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
722	Fonds de recherche du Québec	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											5 452	4 973	
723	Gouvernement du Québec	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											10 761	6 334	
724	Financement institutionnel	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											6 714	6 923	
725	Autres sources	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											18 947	18 298	
726	Contrats	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											9 428	9 719	

Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)

Fonds de recherche par secteur disciplinaire		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
727	Fonds de recherche (total)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	106 187	93 719	
728	Sciences de la santé	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
729	Sciences pures	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
730	Sciences appliquées	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											106 187	93 719	
731	Arts	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
732	Lettres	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
733	Sciences humaines	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
734	Éducation	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
735	Droit	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
736	Administration	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													
737	Autres	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.													

Professeurs ayant eu des subventions

242

266

Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)

Taux de professeurs disposant de fonds de recherche		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
738	Professeurs-chercheurs financés	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
739	Sciences de la santé	%													
740	Sciences pures	%													
741	Sciences appliquées	%												82	88
742	Arts	%													
743	Lettres	%													
744	Sciences humaines	%													
745	Éducation	%													
746	Droit	%													
747	Administration	%													
748	Autres	%													

Total des professeurs incluant les maîtres d'enseignement

294

301

Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)

Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
749	Financement médian (ensemble des secteurs)	\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.												
750	Sciences de la santé	\$													
751	Sciences pures	\$													
752	Sciences appliquées	\$												404 851	337 086
753	Arts	\$													
754	Lettres	\$													
755	Sciences humaines	\$													
756	Éducation	\$													
757	Droit	\$													
758	Administration	\$													
759	Autres	\$													

3.6 Rapports spécifiques aux règles budgétaires 2021-2022 (annexe 5) :

3.6.1 Règle budgétaire 2.1.15.1 : Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire – volet 1 : Consolider les services de RAC

Contexte

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est une démarche visant à permettre à une personne d'obtenir la reconnaissance officielle des acquis scolaires ou extrascolaires qu'elle a réalisés avant son admission à un programme d'études universitaires.

Dans le but de permettre aux établissements universitaires de concevoir des services et des processus de RAC rigoureux et efficaces et d'en accroître l'accessibilité, l'équité et la transparence de même que dans le but d'assurer la pérennité de ces services et de ces processus, le gouvernement met des ressources financières à la disposition du réseau universitaire.

Objectifs

Le montant accordé vise à permettre à chaque établissement universitaire, tout d'abord, de consolider les postes de conseillère ou conseiller en RAC et, ensuite, d'organiser des activités qui correspondent à sa situation particulière en matière d'offre de services de RAC.

Par exemple, ces activités peuvent consister à :

- Offrir de la formation continue au sujet de la RAC à l'enseignement universitaire au personnel affecté aux services de RAC dans l'établissement (conseillère ou conseiller en RAC, experte ou expert de contenu dans les départements, registraire, etc.);
- Produire des fiches d'information, des guides, des procédures ou tout autre type de document à propos des services et des processus de RAC;
- Élaborer des instruments d'évaluation des acquis scolaires et extrascolaires.

Reddition de comptes

Chaque établissement doit inclure dans son rapport sur la performance, déposé dans le cadre de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, les renseignements suivants :

- Le nombre d'embauches ou de ressources dédiées à la reconnaissance des acquis;
- Le nombre d'étudiantes et d'étudiants qui ont bénéficié des services de RAC au cours de l'année, pour l'ensemble des programmes;
- Le nombre d'étudiantes et d'étudiants qui ont bénéficié des services de RAC au cours de l'année, en vue d'une admission à un programme de formation à l'enseignement.

L'absence d'une reddition de comptes pourrait entraîner une récupération des sommes versées dans l'année universitaire subséquente.

Règle budgétaire no	Montant alloué en 2021-2022	Montant dépensé en 2021-2022
2.1.15 volet 1	114 977 \$	0 \$

En bref :

- Aucun solde à cette règle n'a été reporté de l'année 2020-2021.
- Aucune dépense n'a été imputée à cette enveloppe au cours de l'année 2021-2022.
- **On demande un report du solde de cette enveloppe (114 977 \$) en prévision du démarrage de nouvelles activités en RAC en lien avec cette règle au cours de l'année 2022-2023.**

Projets planifiés pour 2022-2023

- Assurer la mise en application de notre nouvelle politique RAC (approuvée le 15 décembre 2021) en créant une base de données visant à automatiser le processus d'analyse des dossiers d'étudiants inscrits (parcours à l'étranger ou atypique).
- Effectuer la mise à jour du site web « futurs étudiants » en fonction des nouvelles procédures.
- Opérationnaliser l'analyse des acquis des nouveaux étudiants suite à la réforme du bac français. Prévoir le temps d'un professionnel, d'un maître d'enseignement et du directeur des études au baccalauréat, pour construire la base de données.
- S'engager dans une deuxième phase de révision des règlements académiques touchant la RAC aux programmes de certificats, au baccalauréat et aux études supérieures à laquelle vont participer les directeurs des études de l'ingénieur et supérieures accompagné d'un professionnel.

Applications

- On vise la mise en application systématique de la politique de reconnaissance des acquis (RAC) aux dossiers d'étudiants inscrits provenant de tous nos programmes.
- L'analyse des dossiers d'admission en lien avec la RAC, pour :
 - Le traitement des dossiers au baccalauréat. Ici on estime qu'en moyenne le temps pour étudier un dossier en lien avec la RAC a augmenté de 15 minutes, notamment suite à la réforme du baccalauréat français. Les cheminements des étudiants sont maintenant très différents et demande une étude de dossier beaucoup plus détaillée de leurs acquis qu'auparavant.
 - Prévoir le traitement des dossiers des étudiants aux études supérieures.

3.6.2 Règle budgétaire 2.1.22.3 : Mandats stratégiques – Volet 3 : Soutien aux initiatives avec les entreprises privées

Contexte

Le volet 3 de la règle vise à encourager la collaboration entre les universités et les entreprises, le Ministère entend fournir un soutien financier à chaque établissement pour des initiatives avec les entreprises privées.

Objectifs

Les sommes allouées servent de levier à l'élaboration et à la réalisation de projets (p. ex. : des projets en intelligence artificielle, des projets d'innovation technologique ou sociale) menant à l'implantation et à la diffusion de l'innovation au sein d'entreprises privées au Québec et pour lesquels l'établissement a obtenu un financement provenant de l'entreprise partenaire. Le montant de ce financement doit être égal ou supérieur au financement octroyé par le Ministère pour le soutien aux initiatives avec les entreprises privées.

Reddition de comptes

Chaque établissement devra inclure dans son rapport sur la performance, déposé dans le cadre de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, un tableau sommaire des projets en partenariat contenant les renseignements suivants :

- Le nom et la description du projet ;
- Le nom et les coordonnées de l'entreprise partenaire ou des entreprises partenaires ;
- Le montant total du financement octroyé par l'entreprise partenaire ou les entreprises partenaires ainsi qu'une ventilation des sommes utilisées ;
- Le montant total du financement octroyé par le Ministère et la ventilation des sommes utilisées.

Une brève description des processus utilisés pour solliciter, analyser, sélectionner et superviser les projets en partenariat doit également être incluse.

Tout solde inutilisé peut être reporté à l'année subséquente à la demande de l'établissement. Le cas échéant, le montant reporté est consolidé avec le montant attribué l'année suivante et doit être utilisé aux fins prévues. Le Ministère se réserve le droit de récupérer des sommes utilisées à des fins autres que celles prévues.

Règle budgétaire no	Montant alloué en 2021-2022	Montant dépensé en 2021-2022
2.1.22 volet 3	293 601 \$	0 \$ (40 000 \$ engagés pour l'été 2022)
En bref :		
<ul style="list-style-type: none">• Un solde de 522 700 \$ (règle 2.1.25.3) avait été reporté à la fin de l'année 2020-2021 pour usage au cours de l'année 2021-2022.		

- Aucune dépense n'a été imputée à cette enveloppe au cours de l'année 2021-2022.
- **On demande un report du solde de l'enveloppe (816 301 \$) en prévision du démarrage d'activités de partenariat compatibles avec cette règle, au cours de l'année 2022-2023.**

Contexte

Les projets en partenariat avec les entreprises privées n'ont pas encore été démarrés.

L'objectif visé pour l'utilisation de ces fonds est d'accélérer le transfert d'expertises et de s'assurer d'une protection adéquate de la propriété intellectuelle ainsi transférée dans des entreprises dérivées technologiques.

Ce financement s'inscrit dans des projets d'accompagnement d'entrepreneurs et de démonstration technologique plus large (échelle industrielle) dont la mise en œuvre est en cours de finalisation. Ces projets pour lesquels des investissements via le fonds INTERVENTURE seront requis, sont en discussion avec les inventeurs. Le fonds INTERVENTURE se veut un outil d'investissement important qui fera le pont entre le financement traditionnel de la recherche et le financement institutionnel. Il contribuera à l'élimination de la fameuse « vallée de la mort » habituellement présent dans les projets d'innovations universitaires.

Stages industriels en développement durable

Un montant de 40 000 \$ a été engagé en 2021-2022 (bloqué à l'hiver 2022 et utilisé à l'été 2022) pour financer des stages industriels en développement durable pour des étudiants de 1^{er} et 2^e cycle, à partir de cette enveloppe. Les dépenses seront donc ventilées au cours de l'année 2022-2023.

L'objectif est de proposer aux entreprises une aide financière pour favoriser l'intégration d'étudiants qui ont une expertise en développement durable pour faire un diagnostic et une intervention pour déployer les principes de DD à leurs opérations.

Les bourses proposées couvrent 50 % du salaire de l'étudiant pendant son stage, jusqu'à un maximum de 4 000 \$ par étudiant, par stage. L'entreprise est tenue de verser au minimum l'autre 50 % du salaire de l'étudiant.

Il s'agit d'un levier pour favoriser l'intégration d'étudiants au marché du travail et vise également à soutenir des projets de développement durable dans les entreprises.

3.6.3 Règle budgétaire 2.1.27 : Créneaux d'expertise

Contexte

Dans un souci de rapprocher les établissements d'enseignement et les milieux socioéconomiques, ainsi que de contribuer à l'innovation et à l'atténuation du problème de manque de main-d'œuvre, le gouvernement soutient les universités, particulièrement celles offrant des programmes de génie et d'informatique, en créant des créneaux d'avenir dans des domaines tels que l'intelligence artificielle et les innovations technologiques.

Objectifs

Le soutien se décline en trois volets :

2.1.27.1 - Volet 1 : Favoriser le rapprochement entre les universités et les milieux socioéconomiques afin de contribuer à l'innovation dans le domaine du génie.

Les montants alloués permettent aux établissements, entre autres, de mettre en place des mécanismes d'arrimage avec des entreprises et de réaliser des projets innovants en collaboration avec celles-ci.

2.1.27.2 - Volet 2 : Atténuer la rareté de main-d'œuvre dans les domaines du génie et de l'informatique.

Les montants alloués permettent aux établissements, notamment, de mettre en place des mécanismes visant l'amélioration des formations dans les domaines du génie et de l'informatique, de créer des conditions propices à la persévérance et à la réussite dans ces formations ainsi que de bonifier les services d'accompagnement destinés aux étudiants qui y sont inscrits. Il s'agit d'inciter davantage d'étudiants à entreprendre un parcours de formation dans l'un ou l'autre de ces domaines, à persévérer dans leurs études et à les réussir.

2.1.27.3 - Volet 3 : Attirer les étudiants internationaux dans les programmes de 2e cycle et les retenir.

Les montants alloués permettent aux établissements, notamment, de développer des formules d'apprentissage expérientiel, dont des stages, dans les programmes de 2e cycle en génie, afin de contribuer à l'attraction et à la rétention des étudiants internationaux inscrits à un programme de 2e cycle en génie et de favoriser leur insertion socioprofessionnelle.

Reddition de comptes

Chaque établissement devra inclure dans son rapport sur la performance, déposé dans le cadre de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, les renseignements suivants pour chacun des volets :

- Le créneau d'expertise soutenu par l'initiative;
- Une description de l'initiative (p. ex. : service d'accompagnement, mécanisme d'arrimage avec les entreprises privées, soutien au développement technologique, aide à l'insertion professionnelle, amélioration des formations);
- Les retombées attendues et obtenues;
- La ventilation des sommes utilisées.

Tout solde inutilisé peut être reporté à l'année subséquente à la demande de l'établissement. Le cas échéant, le montant reporté est consolidé avec le montant attribué l'année suivante et doit être utilisé aux fins prévues. Le Ministère se réserve le droit de récupérer des sommes utilisées à des fins autres que celles prévues.

Règle budgétaire no	Montant alloué en 2021-2022	Montant dépensé en 2021-2022
2.1.27 (globale)	2 198 157 \$	2 438 519 \$
<p>En bref :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un solde de 1 157 316 \$ à la fin de l'année 2020-2021 (règle 2.1.31) avait été reporté pour les trois volets de cette règle en 2021-2022. • Des dépenses totalisant 2 438 519 \$ ont été imputées à cette enveloppe au cours de l'année 2021-2022. • On demande un report du solde de cette enveloppe (916 954 \$) à la fin de l'année 2021-2022 en prévision du démarrage de nouvelles activités compatibles avec cette règle au cours de l'année 2022-2023. 		
Règle budgétaire no	Montant alloué en 2021-2022	Montant dépensé en 2021-2022
2.1.27.1 – Volet 1	500 000 \$	459 747 \$
<p>Volet 1</p> <p>Dans le but de favoriser le rapprochement entre Polytechnique et les milieux socioéconomiques, et dans le but de contribuer à l'innovation dans le domaine du génie par un soutien au transfert technologique, Polytechnique est à mettre en place un Fonds de pré-amorçage/amorçage nommé INTERVENTURE.</p> <p>À cette fin, Polytechnique développe et met en place des mécanismes d'arrimage avec les entreprises afin d'identifier, configurer et réaliser des projets innovants pouvant être éventuellement financés par le fonds INTERVENTURE et/ou réalisés en collaboration avec les entreprises privées (par la cession de licences ou par des partenariats de recherche). Les projets prennent du temps à préparer et le lancement du fonds INTERVENTURE prend plus de temps que prévu initialement. À ce jour, les dépenses imputées à ce projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La rémunération d'un conseiller spécial en innovation et développement des affaires (rattaché au directeur de la recherche et de l'innovation (DRI) ; • L'embauche d'une directrice de l'Institut Institut de l'ingénierie durable) ; • Des honoraires professionnels pour la mise sur pied du fonds INTERVENTURE ; • Des frais légaux en soutien au projet. 		
Règle budgétaire no	Montant alloué en 2021-2022	Montant dépensé en 2021-2022
2.1.27.2 – Volet 2	1 538 157 \$	1 834 772 \$

Volet 2

À ce jour, les dépenses suivantes ont été imputées à ce projet :

- Financement pour soutenir l'embauche de nouveaux professeurs et maîtres d'enseignement (salaires et avantages sociaux) ;
- Embauche de personnel de soutien à l'enseignement et la recherche dans les départements (salaires et avantages sociaux) ;
- Le financement du programme de démarrage en recherche des nouveaux professeurs embauchés en cours d'année (PIED). Il s'agit d'une aide financière de l'université soutenant le démarrage des activités de recherche des nouveaux professeurs. Ce programme fait le pont jusqu'à l'obtention par le professeur des premières subventions de recherche versées par les conseils subventionnaires (FQRNT, CRSNG ou autres). Le volet 2 de cette règle nous aide à financer, à hauteur de 50%, ce programme.

Règle budgétaire no	Montant alloué en 2021-2022	Montant dépensé en 2021-2022
2.1.27.3 – Volet 3	160 000 \$	144 000 \$

Volet 3

Le volet 3 de cette enveloppe nous permet de financer un total de 40 bourses salariales de 4 000 \$, chacune destinées aux étudiants étrangers au 1er ou 2e cycle pour soutenir leur intégration en entreprises. Les bourses sont octroyées aux étudiants qui ont démontré des efforts substantiels au cours du trimestre en cours et des trimestres précédents pour trouver ou obtenir un stage favorisant une insertion professionnelle au Canada. La bourse s'applique uniquement aux stages obligatoires dans le parcours académique de l'étudiant. L'étudiant pourra se prévaloir de la bourse pour un stage réalisé à l'interne ou à l'externe :

- À l'interne (dans un laboratoire universitaire), nécessite une contribution minimale du professeur de 2 000 \$ plus la bourse 4 000 \$ pour un minimum de 6 000 \$ pour un stage de 4 mois (pour atteindre le plancher minimal recommandé).
- À l'externe, nécessite une contribution salariale minimale de 4 000 \$ de l'employeur plus la bourse de 4 000 \$ versée par Polytechnique pour un minimum de 8 000 \$ pour un stage de 4 mois.

Le bassin d'étudiants éligibles est constitué des étudiants en fin de parcours (baccalauréat en génie et maîtrise professionnelle) n'ayant pas encore trouvé un stage. Ces étudiants pourraient être retardés pour l'obtention de leur diplôme si le stage n'est pas complété. Les bourses visent à éviter ces situations et favoriser le plus grand nombre de diplômés et leur intégration au marché du travail. Les bourses sont offertes en priorité aux étudiants internationaux. Voici les noms des 36 étudiants ayant bénéficié de ces bourses en 2021-2022 :

1. Abbassi Nada	Étudiant 1er cycle
2. Abdellaoui Youssef	Étudiant étranger 1er cycle
3. Abi-Najm Mario	Étudiant 1er cycle
4. Béland Chabot Julien	Étudiant 1er cycle
5. Benhayoun Oussama	Étudiant étranger 1er cycle
6. Bille Shirley	Étudiant étranger 1er cycle
7. Boudreault Arianne	Étudiant 1er cycle

8. Capodagli William	Étudiant 3e cycle
9. Chapeaux Grégoire	Étudiant étranger 2e cycle
10. Chardin Yvan Tamgno Tueche	Étudiant 1er cycle
11. Chea Phyrun	Étudiant 1er cycle
12. Cheniti Zakaria	Étudiant 1er cycle
13. Collin Armand	Étudiant 1er cycle
14. Cormier Gabriel	Étudiant 1er cycle
15. Dagenais Maxime	Étudiant 1er cycle
16. Faye Aladji	Étudiant étranger 2e cycle
17. Flandez Michael	Étudiant 1er cycle
18. Fredes Salvador Cristian Andres	Étudiant 1er cycle
19. Grente Matthieu	Étudiant étranger 1er cycle
20. Habis Mike	Étudiant étranger 1er cycle
21. Iddir Nassim	Étudiant 1er cycle
22. Jennevin Paul-Emile	Étudiant étranger 3e cycle
23. Khamlach Ilhame	Étudiant 1er cycle
24. Kouma Souleymane	Étudiant 1er cycle
25. Liu Tiffany	Étudiant 1er cycle
26. Marcotte Richard	Étudiant 1er cycle
27. Ngapanoun Mba Marvin Lionel	Étudiant étranger 1er cycle
28. Nitcheu Dakleu Danick Joel	Étudiant étranger 2e cycle
29. Perreault Christophe	Étudiant 1er cycle
30. Pulvéric Arthur	Étudiant étranger 2e cycle
31. Raouf Yassine	Étudiant étranger 1er cycle
32. St-Yves Zoé	Étudiant 1er cycle
33. Tagliabracchi Gabriel	Étudiant 1er cycle
34. Tchen Youn Kam	Étudiant étranger 1er cycle
35. Vachon Antoine	Étudiant 1er cycle
36. Zebeir Racha Akila	Étudiant étranger 1er cycle

Le solde de 16 000 \$ sera reporté pour des bourses à verser au cours l'année 2022-2023.

**POLYTECHNIQUE MONTRÉAL
ANNÉE FINANCIÈRE 2021-2022**

**LE RAPPORT
SUR LES
PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**

OCTOBRE 2022



4. Perspectives de développement (2022-2023)

Polytechnique, fleuron du génie québécois, canadien et international. Polytechnique est unique, elle forme plus de 20 % des nouveaux ingénieurs du Québec; c'est une université très active en recherche (dotée d'un budget de recherche de près de 100 M\$ par année); elle attire une importante clientèle étrangère (28 %) et féminine (29 %); c'est un établissement innovant qui valorise ses découvertes et soutient l'entrepreneuriat. En 2021-2022, nous avons octroyé 2 151 diplômes dont 31 % diplômes de baccalauréat à des femmes, devançant ainsi de plusieurs années les cibles de l'Ordre des ingénieurs du Québec et d'Ingénieur Canada d'atteindre 30 % de diplômées d'ici 2030 (OIQ et IC 30/30).

Polytechnique possède l'expertise, la profondeur et la crédibilité pour jouer un rôle de premier plan au Québec, un rôle de leader dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une vision cohérente et structurée de l'innovation technologique qui, tout autant que l'innovation sociale, mérite de recevoir l'attention du gouvernement québécois.

L'économie et la société québécoise ont besoin d'une vision où les entreprises, les universités et la société civile travaillent de concert pour assurer leur développement.

Polytechnique s'est dotée d'un plan stratégique 2018-2023 ambitieux qui vise, à terme, à nous classer parmi les 50 meilleures universités d'ingénierie au monde. *Poly2023 : Créons l'Avenir !* se décline en trois grandes orientations qui visent à affirmer la position et les objectifs qu'entend atteindre Polytechnique au cours des cinq prochaines années. Chaque orientation s'exprime en quatre axes de développement, qui se traduiront en actions précises au cours des étapes subséquentes de la mise en application du Plan.

L'excellence de notre corps professoral, la qualité de nos programmes et de notre clientèle étudiante, l'ampleur de nos activités de recherche, le nombre de nos partenariats avec des organisations et des entreprises tant locales qu'internationales nous permettent de croire que le déploiement de ce Plan stratégique est possible.

Pour nous soutenir, nous comptons notamment sur l'expertise et la réputation de notre corps professoral, l'excellence de nos étudiantes et étudiants et de nos diplômés et diplômées à tous les cycles. Nous espérons pouvoir compter sur un financement adéquat du gouvernement du Québec pour nous épauler dans cette belle aventure.

Croissance de la population étudiante en 2022

Avec la sortie de la pandémie et le retour à la normale de nos activités académiques « en présentiel », Polytechnique poursuit sa croissance avec une augmentation du nombre de nouveaux étudiant(e)s au 1^{er} cycle de l'ordre de 6 % à l'automne 2022 par rapport à l'année précédente (- 0,7 % pour l'ensemble des universités du Québec). Le nombre total d'inscrits à Polytechnique passe ainsi à 10 137 au trimestre d'automne 2022 soit de 1,9 % plus élevé qu'à l'automne 2021 (- 1,4 % pour l'ensemble des universités au Québec).

Vision de Polytechnique :

En 2023, pour ses 150 ans, Polytechnique Montréal sera une université d'ingénierie, reconnue internationalement pour son leadership, son audace et son sens entrepreneurial. Elle sera une source d'inspiration et une référence dans son domaine. En continuité avec son rôle historique dans le développement économique de notre société, elle répondra aux grands enjeux d'avenir par des formations et des recherches interdisciplinaires, en synergie avec son milieu, et en s'appuyant sur sa communauté comme moteur de développement.

Poly2023 : Créons l'Avenir !

1. POLYTECHNIQUE ARRIMÉE AUX ENJEUX D'AVENIR

AXE 1 : Faire évoluer et élargir l'offre de formation en anticipant les besoins de la société.

AXE 2 : Favoriser les apprentissages multidisciplinaires et multisectoriels intégrant une dimension internationale.

AXE 3 : Placer le développement des compétences et la réussite au centre du parcours éducatif.

AXE 4 : Favoriser l'éclosion d'écosystèmes d'innovation, dynamiser les écosystèmes existants et renforcer la recherche partenariale.

2. POLYTECHNIQUE DANS LE MONDE

AXE 5 : S'engager à garantir l'égalité des chances et à augmenter la proportion de femmes à Polytechnique et en génie.

AXE 6 : Créer une culture entrepreneuriale portée par la communauté étudiante et le personnel.

AXE 7 : Accroître la visibilité et l'impact de Polytechnique sur la scène locale, nationale et internationale.

AXE 8 : Participer activement à de grands programmes internationaux et rejoindre les réseaux d'influence reconnus.

3. POLYTECHNIQUE AU CŒUR DE L'ACTION

AXE 9 : Soutenir l'épanouissement individuel et collectif du personnel et favoriser la diversité et l'inclusion. Assurer la relève et créer les équipes de demain.

AXE 10 : Repenser et moderniser les processus administratifs.

AXE 11 : Veiller au bien-être de la communauté en se dotant d'un cadre de vie agréable et de programmes et de services accessibles et adaptés.

AXE 12 : Renforcer le sentiment d'appartenance en mobilisant la communauté autour des valeurs polytechniciennes.

Ci-après, le tableau de bord détaillant les objectifs, l'avancement et les échéances de chacun des douze axes du Plan. À noter, des retards dans la mise à jour de l'avancement des objectifs spécifiques résultent de la pandémie. Des efforts sont déployés pour y remédier depuis la rentrée 2022.

66

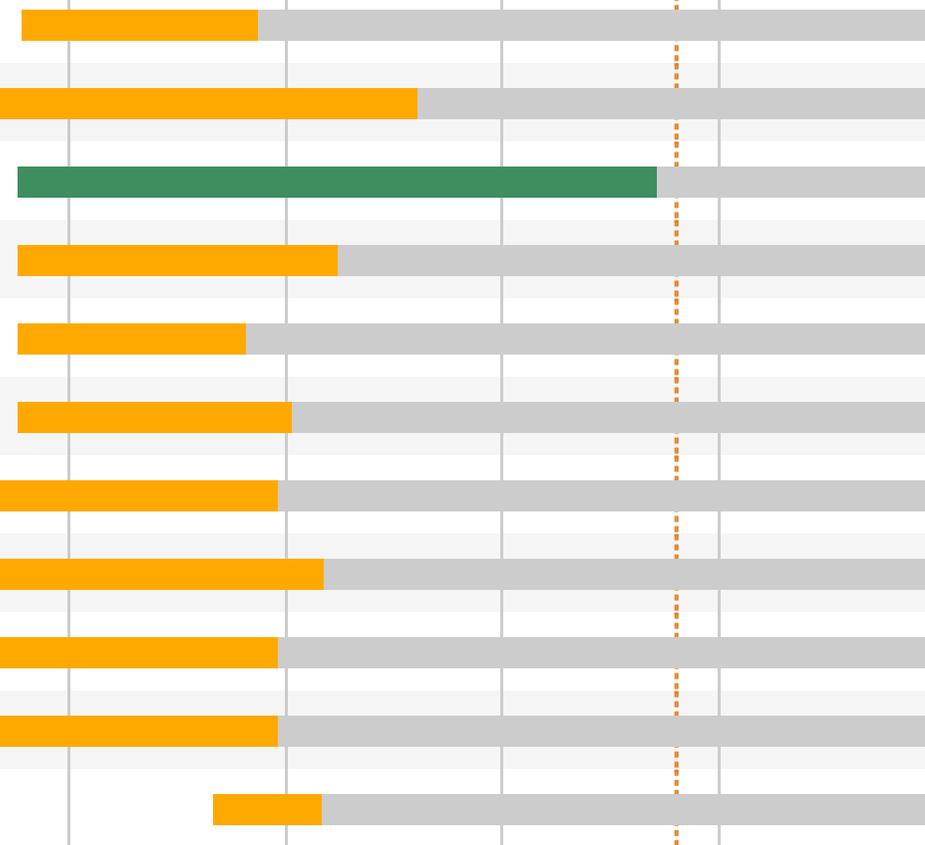
GOALS

POLYTECHNIQUE MONTRÉAL PLAN

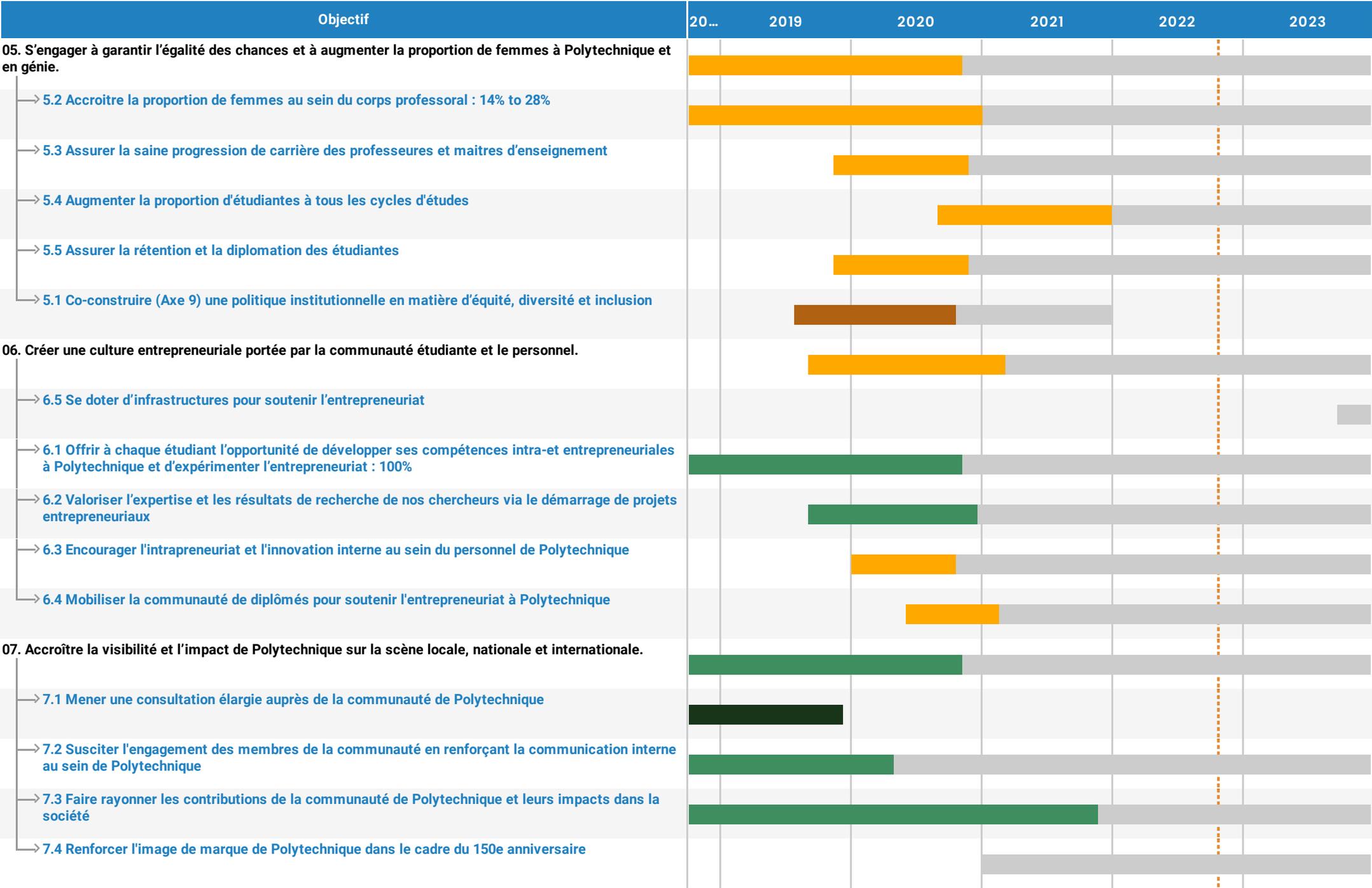
POLYTECHNIQUE ARRIMÉE AUX ENJEUX D'AVENIR

Objectif	2019	2020	2021	2022	2023
01. Faire évoluer et élargir l'offre de formation en anticipant les besoins de la société. : 100					
→ 1.2 Développer l'offre de formation destinée aux professionnels en exercice					
→ 1.3 Intégrer des compétences transversales dans l'offre de formation au baccalauréat					
→ 1.1 Renouveler l'agrément de nos programmes du baccalauréat en juin 2022 : 12 unit					
→ 1.4 Valider l'adéquation des programmes de cycles supérieurs avec les besoins de la société					
→ 1.5 Définir les profils d'étudiant souhaités et entreprendre les efforts pour les recruter					
02. Favoriser les apprentissages multidisciplinaires et multisectoriels intégrant une dimension internationale.					
→ 2.1 Augmenter la proportion d'étudiants allant chercher une formation hors polytechnique					
→ 2.2 Développer et maintenir des partenariats avec des universités d'intérêt stratégique					
→ 2.3 Reconnaître les activités expérientielles des étudiants					

Objectif	2019	2020	2021	2022	2023
↳ 2.4 Développer une politique harmonisée de reconnaissance des acquis					
03. Placer le développement des compétences et la réussite au centre du parcours éducatif.					
↳ 3.1 Proposer des approches pédagogiques diversifiées et adaptées selon les compétences à développer et le profil des apprenants.					
↳ 3.2 Recentrer le rôle du professeur comme mentor en synergie avec les nouvelles approches pédagogiques retenues.					
↳ 3.3 Valoriser les compétences développées par les étudiantes et les étudiants, et les activités qui contribuent à la professionnalisation.					
↳ 3.4 Offrir des services mieux adaptés pour des populations étudiantes diversifiées.					
04. Favoriser l'éclosion d'écosystèmes d'innovation, dynamiser les écosystèmes existants et renforcer la recherche partenariale.					
↳ 4.1 Actualiser et dynamiser les pôles de recherche et les associer aux grands enjeux sociétaux auxquels Polytechnique désire contribuer.					
↳ 4.2 Intensifier la mise en place de partenariats avec le monde socio-économique et les gouvernements					
↳ 4.3 Élargir les domaines de collaboration et de partenariat					
↳ 4.4 Pérenniser le succès de la recherche à Polytechnique					

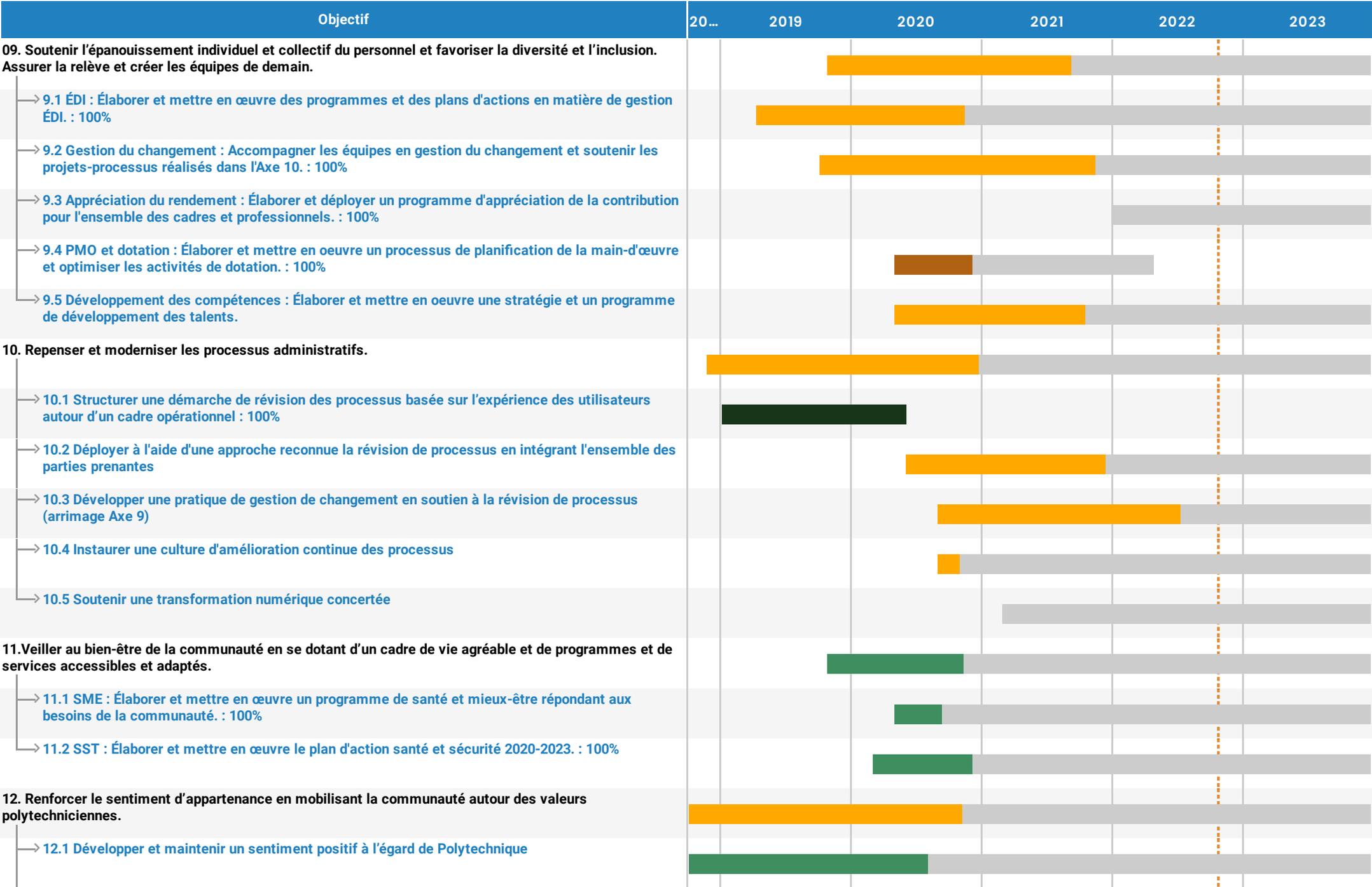


POLYTECHNIQUE DANS LE MONDE



Objectif	20...	2019	2020	2021	2022	2023
08. Participer activement à de grands programmes internationaux et rejoindre les réseaux d'influence reconnus.						
→ 8.5 OBJECTIF						
→ 8.6 OBJECTIF						
→ 8.1 Une stratégie est en cours d'élaboration.						
→ 8.2 OBJECTIF						
→ 8.3 OBJECTIF						
→ 8.4 OBJECTIF						

POLYTECHNIQUE AU CŒ UR DE L'ACTION



Objectif	20...	2019	2020	2021	2022	2023
→ 12.2 Créer un environnement favorisant des relations sociales positives et dans le respect avec les membres du milieu			■	■	■	■
→ 12.3 Susciter l'intérêt à s'engager dans les activités proposées par la communauté			■	■	■	■
→ 12.4 Faire de la communication interne un vecteur d'engagement			■	■	■	■
→ 12.5 Organiser les célébrations du 150e anniversaire				■	■	■